

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

Cette publication a été réalisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne à [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales).

Pour plus d'informations :

Direction des communications
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifce Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400

Télécopieur : 418 649-2656

Courriel : renseignements@mri.gouv.qc.ca

Site Web : [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales)

Dépôt légal – Septembre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-98555-6 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

MESSAGE DE LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Le contexte international que nous avons connu au cours des derniers mois démontre toute l'importance de demeurer agile et d'adapter ses façons de faire. L'enlisement de la guerre en Ukraine, la résurgence du conflit israélo-palestinien, la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement ainsi que des campagnes électorales déterminantes chez plusieurs partenaires clés du Québec ne sont que quelques manifestations d'un monde de plus en plus complexe et incertain.

Le Ministère, fort de ses acquis, a entamé plusieurs changements importants à son action au cours de la dernière année, notamment le dévoilement du nouveau plan stratégique, le renforcement de notre réseau de représentations à l'étranger ou encore le début des travaux menant à la prochaine politique internationale du Québec, pour ne nommer que ceux-ci. Par la mise en œuvre de ces grands chantiers et d'une pratique diplomatique axée sur les retombées concrètes pour la société québécoise, le Ministère s'assure que le Québec reste un acteur de première ligne sur la scène internationale.

Étant aussi ministre responsable de la Condition féminine, c'est avec beaucoup de fierté que j'ai pu promouvoir les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de lutte contre l'homophobie et la transphobie au Québec et par-delà nos frontières.

Je souhaite souligner le dévouement de l'ensemble du personnel du Ministère, au Québec comme à l'étranger, envers la défense des intérêts du Québec, son développement économique et le rayonnement de son identité. Ensemble, nous permettons aux Québécoises et aux Québécois de satisfaire leurs aspirations sur la scène internationale et d'affirmer les valeurs qui leur sont chères, dont l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des droits des personnes LGBTQ+.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma très haute considération.

Martine Biron

Québec, septembre 2024

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



Madame Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2023-2027, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses et de son Plan d'action de développement durable 2023-2028. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

En 2023-2024, le Ministère a navigué dans un monde marqué par des bouleversements climatiques, économiques, géopolitiques et sociétaux d'une amplitude historique. Les changements profonds qui se dessinent sont autant porteurs de risques que propices à l'atteinte de nos objectifs prioritaires, soit la création de richesse pour les Québécoises et les Québécois, la diffusion de nos valeurs ainsi que la promotion de la langue française et de la spécificité culturelle de la nation québécoise sur la scène internationale.

Sur le plan interne, le Ministère tire déjà son épingle du jeu et s'assure de s'adapter aux nouvelles tendances qui façonnent le monde d'aujourd'hui et de demain. Nos choix stratégiques en matière de relations internationales, de gestion des ressources humaines et de développement durable reflètent notre volonté de positionner le Québec comme un partenaire de premier plan sur les marchés mondiaux, d'être un leader de l'économie verte, toujours plus influent et proactif pour réaliser les ambitions du peuple québécois. Ils reflètent également notre engagement sans faille envers l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes, incluant la lutte contre la violence conjugale, la violence sexuelle, l'homophobie et la transphobie. Les résultats qui figurent dans ce rapport témoignent de cette détermination, nos engagements publics ayant été dépassés dans tous les domaines.

Ces réalisations ne seraient pas possibles sans le dévouement et l'efficacité de tous les membres de notre personnel, tant au siège que dans le réseau, qui ont accompli un travail formidable au cours de la dernière année. Leur sens du service public, leurs compétences et leur professionnalisme ont permis à notre organisation d'accomplir sa mission avec succès.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain Sans Cartier

Québec, septembre 2024

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AIFQ	Année de l'Innovation Franco-Québécoise
ADS	Analyse différenciée selon les sexes
AIFQ	Année de l'innovation franco-québécoise
BLCHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
CGNA-PMEC	Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
COP	Conférence des parties
FMI	Fonds monétaire international
IA	Intelligence artificielle
IQI	Investissement Québec International
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queers et autres
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MCS	Minéraux critiques et stratégiques
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MO	Ministères et organismes
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OCI	Organismes de coopération internationale
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse
PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PGRH	Plan de gestion des ressources humaines
PQFFT	Programme Québec-Francophonie en formation technique
PRC	Programme de rehaussement de la cybersécurité
QSF	Québec sans frontières
SIEL	Salon international de l'édition et du livre
SCF	Secrétariat à la condition féminine
UE	Union européenne
VIQ	Vision internationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	1
RAPPORT DE VALIDATION	3
1. L'ORGANISATION	5
1.1 L'organisation en bref	5
1.2 Faits saillants	18
2. LES RÉSULTATS	21
2.1 Plan stratégique	21
2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	44
2.3 Secrétariat à la condition féminine	46
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	50
3.1 Utilisation des ressources humaines	50
3.2 Utilisation des ressources financières	53
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	55
4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	56
4.1 Gestion des effectifs	56
4.2 Développement durable	57
4.4 Accès à l'égalité en emploi	60
4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	65
4.6 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration	66
4.7 Égalité entre les femmes et les hommes	67

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, septembre 2024

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité des membres de la direction.

Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents. À notre connaissance, les explications et les résultats dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.

Membres du conseil de direction



Alain Sans Cartier
Sous-ministre



Marie-Josée Audet
Sous-ministre adjointe aux relations
Afrique, Francophonie et affaires
multilatérales



Catherine Ferembach
Sous-ministre associée chargée
du Secrétariat à la condition féminine



Marie-Claude Francoeur
Sous-ministre adjointe aux relations
Amériques, affaires économiques
et intelligence stratégique



Dominic Marcotte
Sous-ministre adjoint
et chef du Protocole



Karine Savoie
Sous-ministre adjointe
aux services à la gestion,
au réseau et à la performance



Elisa Valentin
Sous-ministre adjointe aux relations
Europe, Indo-Pacifique et affaires
institutionnelles

RAPPORT DE VALIDATION

Monsieur Alain Sans Cartier

Sous-ministre

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

525, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le sous-ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information, des résultats et des indicateurs présentés dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

La responsabilité de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la fiabilité et de la divulgation des informations contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 incombe à la direction du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information, en nous basant sur le travail réalisé au cours de notre examen.

Cet examen a été réalisé conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institut des auditeurs internes.

Ainsi, les travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie pour l'examen. Par conséquent, notre conclusion ne constitue pas une opinion d'audit sur l'information contenue dans le Rapport annuel de gestion.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le rapport annuel de gestion n'est pas, à tous égards importants, plausible et cohérente.

La responsable de l'audit interne,



Anna Mahura

Québec, septembre 2024

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Mission

Diriger l'action internationale du gouvernement et assurer le développement économique, le rayonnement de l'identité et la défense des intérêts du Québec.

Vision

Une organisation agile et performante, reconnue pour sa capacité à porter les ambitions et l'identité du peuple québécois sur le plan international.



Responsabilités

Au service des Québécoises et des Québécois depuis près de 60 ans, le Ministère dirige l'action internationale du gouvernement du Québec. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité à agir et à repérer les occasions d'affaires sur les marchés étrangers contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec. Plus précisément, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- Assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Planifier, organiser et diriger l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et organismes (MO);
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations et les forums internationaux;
- S'assurer de la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec (VIQ) et des stratégies territoriales;
- Mener des actions de diplomatie économique et d'influence afin de faire avancer les intérêts du Québec en matière de commerce international et de prospection d'investissements étrangers;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre des engagements internationaux conclus par le gouvernement du Québec et aux intérêts du Québec lors de la négociation et de la mise en œuvre de tout accord international du gouvernement du Canada portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec¹;
- Favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe, en cohérence avec les intérêts du Québec;
- Favoriser l'établissement et la rétention sur le territoire du Québec d'organisations internationales et de représentations de gouvernements étrangers;
- Soutenir l'action des organismes de coopération internationale (OCI) québécois ainsi que celle des villes, des organisations et des institutions québécoises œuvrant à l'étranger;
- Assurer une veille et réaliser des recherches, des études et des analyses sur les enjeux géopolitiques et économiques mondiaux, les risques et les occasions d'affaires pour le Québec.

1. Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) veille aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international en matière de commerce entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger et portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec, et ce, dans le respect de la fonction de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en matière de diplomatie économique et d'influence ainsi que de ses autres attributions (a. 22.6.1. de la Loi sur le ministère des Relations internationales, RLRQ, c. M -25.1.1 et a. 10, al. 2, par. 4^o de la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation, RLRQ, c. M -14.1).

Le Protocole du gouvernement du Québec est rattaché au Ministère et ses principales responsabilités sont :

- L'accueil lors de visites de chefs d'État, de gouvernements ou de ses plus hauts représentants;
- L'organisation des missions du premier ministre et des membres du Conseil des ministres à l'étranger;
- La gestion des activités liées au cérémonial d'État, par exemple l'organisation de funérailles d'État et nationales ou l'organisation d'activités protocolaires ou de conférences de grande envergure;
- L'administration des privilèges, des immunités et des autres prérogatives de courtoisie dont bénéficient les représentants étrangers, les fonctionnaires internationaux et les membres du personnel internationaux d'organisations internationales, de même que les personnes à leur charge;
- Assurer les relations fédérales-provinciales notamment dans le cadre des cohabitations dans le réseau de représentations du Québec à l'étranger;
- Assurer les communications officielles entre le gouvernement du Québec, les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie est également responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)².

Depuis octobre 2022, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est aussi ministre responsable de la Condition féminine. De ce fait, le Secrétariat à la condition féminine (SCF), auquel est rattaché le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT), fait désormais partie intégrante de la structure administrative du Ministère. L'attribution du portefeuille de la Condition féminine à la ministre lui confère en outre la responsabilité du Conseil du statut de la femme devant l'Assemblée nationale.

Clientèle

Exerçant un rôle-conseil et de coordination auprès du gouvernement en matière de relations internationales, le Ministère établit et maintient des liens avec les corps diplomatique et consulaire des États et gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales siégeant sur le territoire québécois. En dehors des cadres institutionnel et étatique, il offre une gamme de services de proximité à une clientèle variée, dont :

- les citoyennes et citoyens, les entreprises et les médias à la recherche de renseignements sur les activités et les interventions ministérielles ainsi que sur les programmes internationaux du gouvernement du Québec;
- les organisations publiques ou privées québécoises qui souhaitent participer à des projets de coopération bilatérale avec des gouvernements étrangers;
- les OCI québécois et leurs partenaires;
- les étudiantes et étudiants et les jeunes professionnelles et professionnels québécois soucieux de développer leurs compétences et leur employabilité;
- les artistes et les organismes culturels québécois;
- les institutions québécoises de recherche et d'enseignement supérieur dans leur démarche d'internationalisation;
- les organismes œuvrant en matière d'égalité entre les femmes et les hommes incluant ceux œuvrant contre la violence sexuelle et conjugale, les organismes de lutte contre l'homophobie et la transphobie et la recherche sur la diversité sexuelle et de genre.

2. Ce rapport ne présente pas les résultats de l'OQMJ ni ceux de l'OFQJ.

Les représentations du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2024, le Québec disposait de 36 représentations dans 20 pays.

Les représentations comptent sur l'expertise de plusieurs MO du gouvernement du Québec, ce qui permet à ce dernier d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles détectent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat des représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel, social et de la solidarité internationale.

633
PERSONNES
TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

- 9 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES**
- 5 DÉLÉGATIONS**
- 14 BUREAUX**
- 6 ANTENNES**
- 2 REPRÉSENTATIONS EN AFFAIRES MULTILATÉRALES**



Les représentants du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2024

Afrique et Moyen-Orient



**Iya
TOURÉ**
Délégation générale
Dakar



**Marie-Hélène
SULTAN**
Bureau
Abidjan



**Myriam
PAQUETTE-CÔTÉ**
Bureau
Rabat



**Alik
HAKOBYAN**
Bureau
Tel-Aviv

Amériques



**David
BRULOTTE**
Délégation générale
Los Angeles
Antenne
Silicon Valley



**Martine
HÉBERT**
Délégation générale
New York
Antenne
Philadelphie



**Stéphanie
ALLARD-GOMEZ**
Délégation générale
Mexico



**Isabelle
DESSUREAULT**
Délégation
Atlanta
Bureau
Miami, p. i.



**Marie-Claude
FRANCOEUR**
Délégation
Boston



**Jean-François
HOULD**
Délégation
Chicago



**Frédéric
TREMBLAY**
Délégation
Houston



**Jason
NAUD**
Bureau
São Paulo



**Myriam
SAVARD-LAJEUNESSE**
Bureau
Bogota



**Benjamin
BÉLAIR**
Bureau
Washington

Europe



**Geneviève
BRISSON**
Délégation générale
Bruxelles



**Line
RIVARD**
Délégation générale
Londres



**Elisa
VALENTIN**
Délégation générale
Munich
Antenne
Berlin



**Michèle
BOISVERT**
Délégation générale
Paris
Représentante
personnelle du premier
ministre pour
la Francophonie



**Laurence
FOUQUETTE-L'ANGLAIS**
Délégation
Rome
Antenne
Milan



**Maël-Solen
PICARD**
Bureau
Barcelone

Indo-Pacifique



**Chénier
LA SALLE**
Délégation générale
Tokyo



**Bard
NORDBY**
Bureau
Beijing
Antenne
Qingdao



**Anthony
CÔTÉ, p. i.**
Bureau
Hong Kong



**Francis
PARADIS**
Bureau
Mumbai
Bureau
Séoul, p. i.



**Michel
CONSTANTIN**
Bureau
Shanghai
Antenne
Shenzhen



**René
SYLVESTRE**
Bureau
Singapour

Déléguée aux affaires francophones et multilatérales



**Claire
DERONZIER**
Paris

Représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO



**Catherine
CANO**
Paris

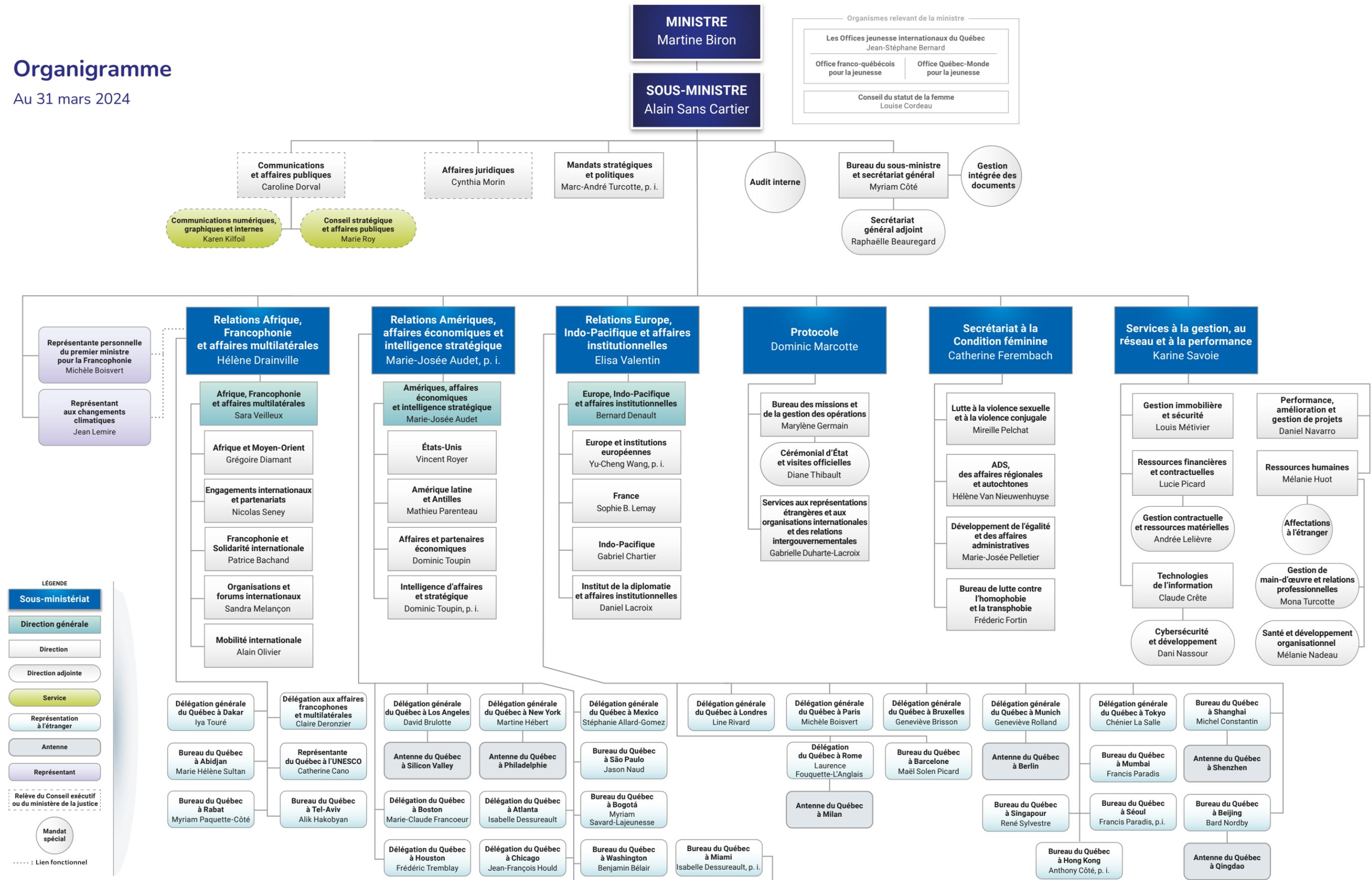
Représentant aux changements climatiques



**Jean
LEMIRE**

Organigramme

Au 31 mars 2024



L'année 2023-2024 : Contexte et enjeux

À l'échelle internationale, l'année 2023-2024 a été marquée par une fragmentation géoéconomique croissante, renforcée par la poursuite de perturbations politiques, économiques et sécuritaires. La guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien et la rivalité sino-américaine, combinés à une inflation persistante, ont entraîné des taux d'intérêt et d'endettement élevés.

Cette instabilité sur le plan international a eu des répercussions sur la croissance économique mondiale, qui s'est établie à 3,1 % en 2023 et devrait se maintenir à ce taux en 2024 et 2025, selon le Fonds monétaire international (FMI)³. Les performances économiques ont divergé selon les régions. La majorité des pays européens et la Chine ont connu des difficultés, tandis que la croissance a été plus robuste qu'attendue aux États-Unis. De nombreuses économies, dont le Mexique, l'Inde et la Pologne, profitent de la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement et des tensions sino-américaines pour attirer les flux d'investissements de certains secteurs stratégiques. Le volume des échanges commerciaux mondiaux a également souffert des prix élevés de l'énergie et de l'inflation, diminuant de 1,2 % en 2023 pour atteindre 24 T\$ US, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le volume du commerce international de marchandises devrait toutefois augmenter de 2,6 % en 2024 et de 3,3 % en 2025, soutenu par la baisse de l'inflation et la normalisation des politiques monétaires⁴. De même, la concurrence accrue dans des secteurs stratégiques, tels que les semi-conducteurs, l'électromobilité ou encore les biotechnologies, est venue renforcer le clivage entre la Chine et les États-Unis, alors que certains pays européens ont décidé d'adopter une position distincte pour maintenir des liens commerciaux avec la Chine. Devant ce contexte de plus en plus complexe, le Québec a continué d'approfondir sa diplomatie économique et d'influence afin de tirer profit de ces réalignements économiques et maintenir voire renforcer son positionnement stratégique dans ces chaînes d'approvisionnement, tout en renforçant ses partenariats au sein de blocs régionaux et avec des États partageant ses valeurs et ses intérêts.

Les tensions sino-américaines continuent par ailleurs d'alimenter la concurrence stratégique entre les États pour l'accès aux corridors commerciaux internationaux, dont ceux pour la production d'hydrocarbures et de minéraux critiques et stratégiques (MCS). L'approvisionnement en MCS est devenu un enjeu de sécurité économique et nationale pour de nombreux États et le déploiement de l'électromobilité et des nouvelles technologies propres continuera de faire augmenter la demande dans les prochaines années. Le Québec, avec ses ressources naturelles abondantes, continue de saisir les occasions afin de se positionner comme un partenaire international fiable dans les transitions énergétiques et technologiques vers une économie mondiale plus verte, et ce, malgré la chute récente des prix de certains MCS.

Le contexte international exerce aussi des pressions importantes sur la volonté des États de coopérer dans la résolution de plusieurs enjeux communs, dont la lutte contre les changements climatiques, la crise migratoire ou encore la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Le dernier rapport sur l'état des migrations dans le monde de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) souligne d'ailleurs que le nombre de personnes déplacées en raison de conflits, de violences ou de catastrophes a atteint son niveau le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire moderne, soit un record de 117 millions en 2022⁵. De même, l'intensification des phénomènes météorologiques a amené l'Organisation météorologique mondiale à déclarer 2023 l'année la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle

3. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2024). World Economic Outlook Update. imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2024/01/30/world-economic-outlook-update-january-2024.

4. ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (2024). Global Trade Outlook and Statistics. wto.org/english/res_e/publications_e/trade_outlook24_e.htm.

5. ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2024). État de la migration dans le monde 2024. iom.int/fr/news/le-rapport-sur-letat-des-migrations-dans-le-monde-2024-revele-les-dernieres-tendances-et-les-defis-mondiaux-en-matiere-de-mobilite-humaine.

mondiale, s'inscrivant plus largement dans une tendance inquiétante de réchauffement de la planète depuis 2016⁶. Les événements météorologiques extrêmes ont eu d'importantes conséquences sur le commerce international, la sécurité alimentaire, la santé humaine et la biodiversité dans plusieurs régions du monde. Malgré ces défis, la coopération internationale persiste sur certains grands enjeux mondiaux, débouchant parfois sur des stratégies concertées ou des traités internationaux, comme le traité conclu sur la pollution plastique. Les conférences des parties (COP), auxquelles le Québec accorde la plus grande importance, témoignent également d'une coopération résiliente face aux défis climatiques et environnementaux. En outre, la diplomatie scientifique et la diplomatie culturelle, deux domaines où le Québec est très actif, ont le potentiel d'être un puissant outil de multilatéralisme, de partage d'expertise et de rapprochement des communautés, des valeurs que le Québec a continué de faire avancer au cours de la dernière année.

Enfin, les enjeux posés par le développement et le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) aux démocraties et aux droits de la personne ont renforcé la volonté d'agir pour encadrer le développement de ces technologies. Le Parlement européen a adopté à cet effet, en mars 2024, la Loi sur l'intelligence artificielle, première au monde, qui interdit notamment certaines applications posant un risque inacceptable aux yeux de l'UE⁷. Quelques mois auparavant, en novembre 2023, les dirigeantes et dirigeants de 28 pays, dont le Canada, signaient la Déclaration de Bletchley qui vise au développement responsable de l'IA et à la mitigation des risques posés par l'IA dite « générale », soit une IA qui pourrait éventuellement égaler ou dépasser l'humain dans toutes les tâches cognitives. Le Québec, qui possède un écosystème de l'IA déjà développé, participe à ces efforts notamment grâce aux travaux de réflexion du Conseil de l'innovation du Québec, ce qui lui permet de renforcer et d'affirmer son positionnement sur la scène internationale en tant que chef de file dans l'encadrement et le déploiement responsable de l'intelligence artificielle.

Sur le plan interne, l'exercice 2023-2024 coïncide avec l'ouverture d'un nouveau cycle de planification stratégique à partir duquel le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) orientera son action pour les quatre prochaines années. Prenant acte des évolutions rapides du contexte géopolitique et économique mondial, le Plan stratégique 2023-2027 vise à concrétiser les priorités internationales du gouvernement, soit d'accroître la notoriété du Québec comme partenaire d'affaires afin de créer plus de richesses pour les Québécoises et Québécois, de faire connaître les valeurs de la nation québécoise et de faire la promotion de la langue française et de la spécificité culturelle du Québec à l'étranger.

L'atteinte de ces objectifs et les défis qui en résultent incitent néanmoins le Ministère à réévaluer sa présence stratégique à l'étranger, notamment dans les territoires où le Québec est déjà bien établi et ceux où il devrait s'investir davantage vu leur importance grandissante sur la scène internationale. C'est dans cet esprit que la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, a présenté en mars dernier le plan de renforcement du réseau diplomatique québécois. Le Ministère prévoit ainsi continuer le rehaussement du statut de plusieurs représentations, en particulier sur le continent américain et dans la région Indo-Pacifique.

Face à un monde en pleine mutation, la ministre a également annoncé que le gouvernement du Québec se dotera d'une nouvelle politique internationale en 2025 pour souligner le 60^e anniversaire de la doctrine Gérin-Lajoie qui affirme la capacité de l'État québécois à agir sur la scène internationale dans les domaines relevant de sa compétence. Ce vaste chantier, qui donnera lieu à de nombreuses consultations, permettra d'identifier et d'analyser les tendances globales d'ordre démographique, économique, énergétique, environnemental, géopolitique, technologique et sécuritaire, en particulier les risques qu'elles posent et les occasions à saisir pour l'avancement des intérêts stratégiques du Québec.

6. ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (2023). State of the Global Climate 2023. library.wmo.int/fr/records/item/68835-state-of-the-global-climate-2023.

7. UNION EUROPÉENNE (2024). Législation sur l'intelligence artificielle. europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2024-0138_FR.pdf.

Fidèle à ses valeurs d'entraide et à sa longue tradition de solidarité internationale, le Ministère a su répondre présent pour soutenir les populations haïtiennes vulnérables exposées à une crise humanitaire, politique et sécuritaire majeure depuis 2021. Le Plan de soutien pour Haïti 2023-2026, coordonné par le MRIF, participera ainsi à l'effort de la communauté internationale dans le cadre de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti mandatée par les Nations Unies. Fruit d'une étroite collaboration avec la diaspora haïtienne, des acteurs de la société civile, des OCI et d'universités québécoises actives sur le terrain, ce plan d'aide vise à appuyer l'éducation des femmes et des jeunes, en plus de soutenir des projets de renforcement des capacités des institutions démocratiques haïtiennes.

L'année 2023-2024 marque également la première année de l'intégration pleinement effective et opérationnelle du SCF et du BLCHT à la structure administrative du Ministère. Outre la poursuite des engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre la violence sexuelle et la violence conjugale, un nouvel élan a été donné à l'engagement du Québec envers la défense des droits, de la dignité et du bien-être des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, avec le déploiement du 3^e Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028. De ce fait, le Ministère poursuit l'effort consacré à la prévention et à la réduction des inégalités et de la violence envers la communauté LGBTQ+, tout en renforçant les milieux communautaires et la cohérence des actions gouvernementales en la matière.

En parallèle, le Ministère a rendu public son Plan d'action de développement durable 2023-2028, qui présente des engagements structurants, ciblés et ambitieux visant à réduire l'empreinte écologique de ses activités courantes tout en offrant un soutien financier durable à ses clientèles. Cette démarche concourt ainsi au modèle d'exemplarité de l'État mis de l'avant par la nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable et s'inscrit dans un processus à long terme d'intégration des principes d'écoresponsabilité dans tous les secteurs d'intervention du Ministère.

Enfin, dans l'optique de demeurer un employeur de choix, d'augmenter l'agilité de l'organisation et de s'adapter aux transformations du monde du travail, le Ministère a annoncé le lancement, en novembre 2023, de son Plan de gestion des ressources humaines 2023-2027 (PGRH). Ce plan, élaboré notamment à l'aide de consultations menées auprès des membres du personnel et des gestionnaires, s'appuie sur trois orientations visant l'attraction et la rétention de talents, un rehaussement de l'expérience employé et le développement accru de l'expertise interne. En s'engageant à mettre en œuvre les actions qui soutiennent ces orientations, le Ministère démontre sa volonté pleine et entière à créer un environnement de travail enrichissant pour le bénéfice de son personnel.

Le Programme de rayonnement diplomatique

Le Programme de rayonnement diplomatique a été lancé en 2022 par le Protocole afin de renforcer les liens avec le corps diplomatique et consulaire. Au cours de l'année 2023-2024, le Protocole a mené 8 activités dans le cadre de ce programme. Ces activités ont permis de présenter les atouts du Québec, les priorités gouvernementales et les secteurs d'excellence aux dignitaires étrangers en poste à Ottawa et au Québec.

Ces activités permettent de dynamiser les relations avec les consuls généraux au Québec en offrant des opportunités d'échanges plus fréquentes et mieux structurées avec le gouvernement, les organismes québécois et les entreprises qui font rayonner le Québec sur la scène internationale.

Chiffres clés

Chiffres clés	Description
633	Effectif du Ministère au 31 mars 2024
175,1 M\$	Dépenses du Ministère prévues au 31 mars 2024
42 %	Taux d'augmentation du nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère
97 %	Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale avec l'appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles
30	Missions à l'étranger des membres du Conseil des ministres
39	Pays avec lesquels le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur
81	Professions, fonctions et métiers au Québec couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vertu de l'entente Québec-France
85	Organisations internationales présentes au Québec

1.2 Faits saillants

Anticosti, nouveau joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO

Le site d'Anticosti figure officiellement sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 19 septembre 2023. Ce jalon marque la fin d'un processus qui s'est échelonné sur plus de sept ans et qui a nécessité des efforts considérables et concertés de la part de l'ensemble des parties prenantes. Dès le départ, le MRIF a directement contribué au projet, notamment en coordonnant l'exercice interministériel d'importance devant conduire au consentement du gouvernement du Québec à ce que l'île d'Anticosti soit inscrite sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada, une étape préalable et obligatoire à son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. De plus, le MRIF a coprésidé, de 2018 à 2023, le Comité interministériel pour l'inscription d'Anticosti au patrimoine mondial, aux côtés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, tout en siégeant à la Table UNESCO Anticosti, la principale structure de concertation des différents intervenants.

L'inscription d'Anticosti, le troisième site québécois à se trouver sur la Liste du patrimoine mondial avec l'Arrondissement historique du Vieux-Québec et le parc national de Miguasha, représente un moment historique non seulement pour la région de la Côte-Nord, mais pour le Québec tout entier. Les sites du patrimoine mondial sont des endroits uniques dans le monde qui sont considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Intensification et diversification du leadership du Québec au sein de la Francophonie

L'année 2023-2024 a été une année exceptionnelle permettant la diversification et l'intensification du leadership du Québec au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Du 11 au 13 juin 2023, la ville de Québec a accueilli plus de 600 entreprises francophones dans le cadre de la Rencontre des entrepreneurs Francophones (REF). La ministre Martine Biron a participé à l'événement, lors duquel les entreprises en provenance d'une trentaine d'États et de gouvernements de la Francophonie ont pu établir des partenariats d'affaires. La ville de Québec a également accueilli la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique du 30 octobre au 3 novembre 2023. Vingt-quatre ministres ont participé à la 7^e Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'espace francophone, adoptant la Déclaration de Québec sur la valorisation des publications scientifiques en français.

Tout au long de l'année, le Québec a été au centre de plusieurs actions structurantes, notamment l'accueil de plusieurs personnalités importantes, dont la secrétaire générale de l'OIF, M^{me} Louise Mushikiwabo et le secrétaire général de la CONFEMEN, M. Abdel Rahamane Baba-Moussa. Le Québec a également occupé la présidence des instances de TV5, en plus de participer à la Conférence ministérielle de la Francophonie. Ce dernier événement fut l'occasion de réitérer les priorités du Québec en Francophonie, en plus d'annoncer officiellement l'accueil au Québec de la 5^e mission économique et commerciale de l'OIF du 11 au 13 juin 2024.

Le Québec, nouveau partenaire du Comité européen des régions

Du 17 au 19 mars 2024, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, s'est rendue à Mons, en Belgique à l'occasion du 10^e sommet européen des régions et des villes. Après plusieurs mois de discussions, cette mission a mené à la signature d'une lettre d'intention entre la ministre Biron et le président du Comité européen des régions, M. Vasco Alves Cordeiro. Cette initiative fait du Québec le premier État fédéré non européen à bénéficier d'un tel partenariat avec cet organe de l'Union européenne, qui constitue l'assemblée des représentants locaux et régionaux de l'UE et qui émet des avis sur les nouveaux actes législatifs les concernant. Ce nouveau partenariat est un atout stratégique qui renforce l'influence et la présence du Québec sur la scène politique européenne, surtout auprès des régions, et confirme le souhait du gouvernement du Québec et du Comité européen des régions d'approfondir leurs liens de coopération.

Ventes fermes totalisant plus de 10 millions de dollars pour des jeunes pousses québécoises au salon VivaTech à Paris

Huit entreprises émergentes (startups) québécoises ont participé au salon Vivatechnology (ou VivaTech) grâce au soutien du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Cette aide fut octroyée dans le cadre de l'Année de l'innovation franco-québécoise (AIFQ). La participation de la délégation québécoise fut d'ailleurs labellisée dans le cadre de la programmation officielle de l'AIFQ et l'événement figurait parmi les activités phares de l'Année, tel qu'annoncé conjointement par les ministres M. Olivier Becht, ministre délégué auprès de la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger et M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et ministre responsable de la Condition féminine en novembre 2022.

Cet appui du ministère et du service économique de la Délégation générale du Québec à Paris, en collaboration avec Investissement Québec international, a donné l'occasion à ces jeunes pousses québécoises de rencontrer de nouveaux clients, de mesurer le potentiel de leurs produits et services sur le marché international, en plus de nouer de nouveaux partenariats d'affaires. Cette mission a ainsi permis aux entreprises d'obtenir plus de 10 millions de dollars en ventes fermes. VivaTech est un des plus importants rendez-vous annuels pour les jeunes pousses en France, et ce, dans des secteurs variés tels que l'intelligence artificielle, la mobilité et les jeux vidéo. De ce fait, il s'agit d'une vitrine unique pour les entreprises québécoises, le Québec étant d'ores et déjà reconnu dans plusieurs de ces filières stratégiques.

Pérennisation du financement de 84 organismes par le Secrétariat à la condition féminine

Le Secrétariat à la condition féminine a octroyé ses premiers financements à la mission pour des activités spécifiques en matière d'égalité, de violence conjugale et de violence sexuelle en avril 2023. Les 84 organismes soutenus ont pu bénéficier de 6,6 M\$ au total en 2023-2024.

Lancement du 3^e Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

Coordonné par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Secrétariat à la condition féminine, le Plan d'action est le fruit de la collaboration de 25 ministères et organismes gouvernementaux. Des investissements de 23,7 M\$ sur 5 ans y sont réservés, dont 19,7 M\$ pour la mise en œuvre de 44 actions visant la reconnaissance et le respect des droits des personnes LGBTQ+ et 4 M\$ pour consolider la capacité d'action du BLCHT. Il s'agit du plus grand investissement gouvernemental accordé à ce jour pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2023-2024 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1 : Un Québec plus attractif et performant sur les marchés internationaux

Orientation 1 : Tirer le plein potentiel des marchés internationaux

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 1.1 Positionner le Québec comme un partenaire stratégique sur les marchés internationaux	Indicateur 1 Taux d'augmentation du nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère	+ 5 %	+ 42 % (Cible atteinte)	25
	Indicateur 2 Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de recherche et innovation facilitées par le Ministère	+ 10 %	+ 164 % (Cible atteinte)	27

Orientation 2 : Attirer les talents dont le Québec a besoin

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 2.1 Contribuer à accroître l'attractivité du Québec auprès des travailleurs et des étudiants internationaux francophones et francotropes	Indicateur 3 Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des travailleurs francophones et francotropes au Québec	+ 10 %	+ 55 % (Cible atteinte)	30
	Indicateur 4 Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des étudiants francophones et francotropes au Québec	+ 10 %	+ 135 % (Cible atteinte)	31

Orientation 3 : Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement dans une perspective économique durable

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 3.1 Consolider le leadership du Québec en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement	Indicateur 5 Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement engendrées par le Ministère	+ 10 %	+ 12 % (Cible atteinte)	33

Enjeu 2 : Un Québec plus influent et proactif sur la scène internationale, en phase avec l'identité et les ambitions du peuple québécois

Orientation 4 : Faire avancer les intérêts et promouvoir la culture et l'identité du Québec à l'étranger

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 4.1 Maximiser l'impact de la diplomatie d'influence	Indicateur 6 Taux d'augmentation du nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence	+ 10 %	+ 429 % (Cible atteinte)	35
Objectif 4.2 Promouvoir la culture et l'identité québécoise à l'étranger	Indicateur 7 Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de culture et d'identité québécoise engendrées par le Ministère	+ 10 %	+ 482 % (Cible atteinte)	37
Objectif 4.3 Contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes	Indicateur 8 Pourcentage des partenaires locaux soutenus par le biais du nouveau programme Québec sans frontières qui représentent spécifiquement les femmes et les filles	25 %	27 % (Cible atteinte)	39

Orientation 5 : Favoriser l'essor international des jeunes, des villes et des institutions d'enseignement du Québec

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 5.1 Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international	Indicateur 9 Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale avec l'appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles	88 %	97 % (Cible atteinte)	40
Objectif 5.2 Appuyer les villes et les institutions d'enseignement québécoises dans leurs démarches d'internationalisation	Indicateur 10 Nombre d'initiatives internationales soutenues par le biais du nouveau Programme d'appui aux villes et institutions d'enseignement québécoises	5	5 (Cible atteinte)	41

Orientation 6 : Consolider l'expertise du gouvernement en diplomatie et en gestion internationale

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 6.1 Développer les compétences du personnel du gouvernement en diplomatie	Indicateur 11 Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles	88 %	96 % (Cible atteinte)	42
Objectif 6.2 Consolider le Ministère en tant qu'employeur de choix	Indicateur 12 Pourcentage des employés qui considèrent le Ministère comme un employeur de choix	73 %	88 % (Cible atteinte)	43

Résultats détaillés 2023-2024 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1 : Un Québec plus attractif et performant sur les marchés internationaux

Orientation 1 : Tirer le plein potentiel des marchés internationaux

Objectif 1.1 : Positionner le Québec comme un partenaire stratégique sur les marchés internationaux

Contexte lié à l'objectif : Le Ministère met de l'avant une démarche axée sur la performance en misant sur des actions plus ciblées et stratégiques sur les marchés mondiaux afin de répondre aux objectifs et de générer les retombées économiques escomptées. Le Ministère réalise de multiples activités sur les marchés couverts par ses représentations et au sein des institutions multilatérales pertinentes dans le but d'offrir des occasions d'affaires pour les entreprises et les organisations québécoises de tous les secteurs, en cohérence avec les orientations gouvernementales. Pour ce faire, il mise sur la réalisation d'activités de promotion et de prospection structurantes et ciblées, sur l'établissement de liens solides de collaboration avec les donneurs d'ordres à l'étranger, sur l'accès de l'écosystème québécois à l'information stratégique et sur son intégration aux chaînes de valeurs mondiales, et ce, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. Un accent est mis sur la promotion, le soutien à l'internationalisation et la commercialisation des innovations québécoises, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle, des technologies quantiques, des sciences de la vie, de l'aérospatiale, de l'électrification des transports et des énergies renouvelables.

L'objectif est de faciliter l'obtention de retombées concrètes et significatives pour chaque clientèle desservie, que ce soit par exemple une nouvelle exportation, une participation réussie à des appels d'offres publics ou l'obtention de contrats ou de fonds de capital-risque, en passant par la ratification d'accords commerciaux ou la diminution des obstacles au commerce pour les produits et services québécois.

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère⁸

Mesure de départ : 77 retombées économiques facilitées

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ⁹	+ 5 %	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %
Résultats	+ 42 % (Cible atteinte)			

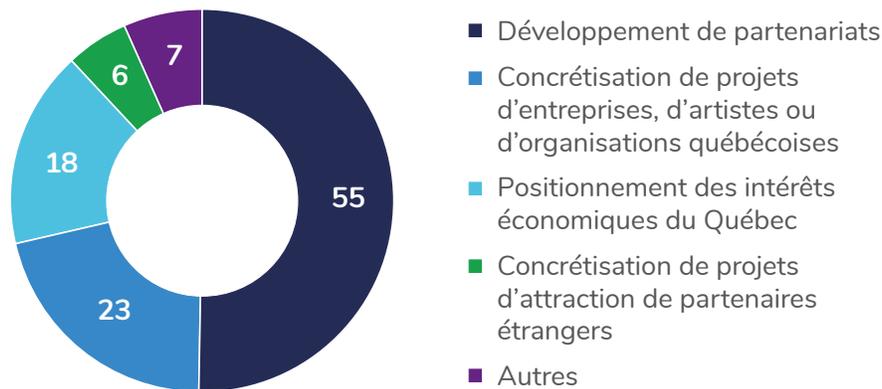
8. L'indicateur 1 réfère au total des retombées économiques facilitées par le Ministère, incluant celles dans les domaines des sciences, de la recherche et de l'innovation ainsi que dans celui de l'économie verte. Les retombées pour ces deux thèmes sont comptabilisées également de manière spécifique dans les indicateurs 2 et 5 respectivement.

9. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La diplomatie économique désigne l'ensemble des outils, des mécanismes et des pratiques adoptées par un État dans le but de réaliser ses objectifs économiques ou promouvoir ses intérêts économiques et commerciaux à l'étranger. Au cours du dernier exercice, les actions diplomatiques menées par le Ministère ont permis de faciliter un total de 109 retombées économiques pour le Québec. Plus de la moitié de ces retombées ont pris la forme de développement de partenariats dans des domaines liés aux exportations et au développement de marchés ainsi qu'aux sciences, à la recherche et à l'innovation (voir figure 1). Une part importante de celles-ci concernent des projets d'entreprises, d'artistes et d'autres organisations québécoises qui ont pu être concrétisés grâce à l'implication active du Ministère. Plusieurs retombées ont également servi à positionner les intérêts économiques du Québec en matière d'exportation et d'attraction des investissements étrangers et des étudiantes et étudiants internationaux. Le Ministère joue ainsi un rôle essentiel permettant au Québec de saisir des opportunités qui se présentent dans une grande variété de secteurs.

Figure 1 : Nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère, par type



Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

Investissements majeurs coréens dans la filière batterie

Le bureau du Québec à Séoul (BQS) a collaboré avec Investissement Québec International (IQI) afin de concrétiser des investissements majeurs dans le secteur de la batterie au Québec. En mettant de l'avant l'expertise du Québec et sa chaîne de valeur dans les minéraux critiques, en forgeant de nouveaux partenariats et en effectuant un positionnement stratégique du Québec, le BQS a pu faciliter l'attraction d'investissements étrangers dans la filière de la batterie québécoise. Les sociétés coréennes ECOPRO BM, SK On et Solus Advanced Materials ont été convaincues du potentiel du secteur de la batterie au Québec et ont décidé de s'y installer en investissant plus d'un milliard de dollars pour la construction d'usines.

Un contrat important dans le secteur des industries créatives au Mexique

Après l'accueil d'une délégation de la Ville de Mérida (État du Yucatán) en juin 2022 par des représentants du gouvernement du Québec (MRIF, MCC et IQI), un projet culturel s'est concrétisé en 2023 avec la Ville de Mérida (secteur culturel) et cette dernière a signé un contrat important avec plusieurs entreprises québécoises du secteur des industries créatives pour le projet « La Peni ». « La Peni » a été inaugurée à Mérida le 13 décembre 2023, en présence de représentants de la délégation générale du Québec à Mexico (DGQM) qui avaient accompagné ce projet. Il s'agit d'une projection numérique interactive projetée sur les murs d'un ancien pénitencier restauré, situé dans le parc de la Paix (Parque de la Paz) à Mérida. Ce projet, visant à créer un nouveau produit d'appel culturel pour le secteur touristique de Mérida, a été réalisé par plusieurs entreprises québécoises, en collaboration avec la compagnie Siete Media et le producteur mexicain Jorge Contreras. La projection interactive « La Peni » devrait être à l'affiche pour au moins un an.

Indicateur 2 : Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de recherche et innovation facilitées par le Ministère¹⁰

Mesure de départ : 11 retombées facilitées en matière de recherche et innovation

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ¹¹	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 164 % (Cible atteinte) ¹²			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La recherche et l'innovation font partie des atouts dont dispose le Québec pour se démarquer sur les marchés internationaux. L'ensemble du réseau du Ministère à l'étranger a déployé des efforts continus pour faciliter de telles retombées pour les entreprises et les organisations québécoises, qui prennent la forme d'accords de collaboration en recherche, d'obtention de brevet ou encore de projets de recherche enclenchés avec des partenaires étrangers.

10. L'indicateur 2 réfère au nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère dans le domaine des sciences, de la recherche et de l'innovation. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées économiques facilitées par le Ministère dont fait état l'indicateur 1.

11. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

12. La mesure de départ a été établie à partir des estimations faites dans le cadre d'un projet pilote réalisé entre mai 2021 et janvier 2023 qui a permis de produire un premier portrait partiel des retombées facilitées dans le domaine de la recherche et l'innovation. Après un an d'observations en contexte postpandémique, il est possible d'affirmer que le Ministère facilite un nombre bien plus important de retombées que prévu dans ce domaine.

Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

Signature d'une déclaration commune pour le renforcement de la coopération en recherche, développement et innovation entre le Québec et l'Allemagne

Le 12 juin 2023 a eu lieu la signature d'une déclaration commune visant à renforcer la coopération dans les domaines de la recherche-développement et de l'innovation entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec et le ministère de l'Économie et de la Protection du Climat de la République fédérale d'Allemagne. Une coopération plus étroite dans la promotion de projets innovants de PME en Allemagne et au Québec a été convenue entre les deux parties, lesquelles réaffirment du même coup leur intérêt commun pour la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique et le développement de technologies d'électrification et de décarbonation de l'économie.

Promotion de l'expertise québécoise en IA et en informatique quantique

En janvier 2024, la délégation générale à Tokyo (DGQT) a organisé une semaine thématique consacrée à l'IA en collaboration avec le Mila, pôle d'excellence montréalais dans le domaine. La DGQT a attiré deux sommités mondiales pour animer un séminaire : M^{me} Joëlle Pineau, notamment vice-présidente de la recherche en IA chez Meta et M. Aaron Courville, de l'Université de Montréal et également associé au Mila. Parallèlement, la DGQT a orchestré une mission commerciale pour le Mila et de jeunes pousses québécoises en IA. En Corée du Sud, le BQS a organisé des rencontres entre IVADO, un consortium interdisciplinaire en IA, le Mila et des institutions coréennes prestigieuses, en plus de préparer le terrain pour la signature d'une entente entre Mila et Seoul AI Hub.

En février 2024, la DGQT a attiré Alexandre Blais, expert mondial en informatique quantique de l'Université de Sherbrooke, pour un vaste programme organisé en collaboration avec Québec Quantique. La semaine a inclus des rencontres avec des institutions et entreprises japonaises de premier plan et s'est terminée par un panel avec M. Blais et une personnalité éminente du milieu quantique japonais, M. Yasunobu Nakamura. La délégation quantique a poursuivi sa mission en Corée du Sud, où elle a participé à deux symposiums mettant en valeur les recherches du Professeur Blais et l'expertise québécoise en quantique. Organisée en collaboration avec le BQS, la mission coréenne a culminé avec la signature d'un accord entre Yonsei University et l'Université de Sherbrooke pour renforcer les capacités de recherche quantique.

Orientation 2 : Attirer les talents dont le Québec a besoin

Objectif 2.1 : Contribuer à accroître l'attractivité du Québec auprès des travailleurs et des étudiants internationaux francophones et francotropes

Contexte lié à l'objectif : Le Ministère contribue à la mise en place d'actions structurantes à l'étranger visant à positionner le Québec comme une destination de choix pour les travailleuses et travailleurs ainsi que les étudiantes et étudiants francophones et francotropes. En s'appuyant sur son réseau de représentations à l'étranger, et en soutenant les ministères concernés ainsi que les milieux socioéconomiques et les établissements d'enseignement, il contribue à l'organisation de foires, de webinaires et de séances d'information afin de convaincre un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs ainsi que d'étudiantes et étudiants de choisir le Québec.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le Ministère organise des temps forts de promotion pour les établissements d'enseignement québécois en formation professionnelle, technique et universitaire (missions d'établissements d'enseignement, « salons Québec » en présentiel ou en virtuel) et assure une présence du Québec lors de foires étudiantes d'envergure à l'étranger.

En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Fédération des cégeps, le Ministère déploie par ailleurs le Programme Québec-Francophonie en formation technique visant à soutenir l'offre de formations courtes à l'étranger développées par des établissements d'enseignement collégial québécois en collaboration avec des institutions et organismes reconnus au sein des pays francophones partenaires, et ce, dans des domaines d'intérêt mutuels pour les partenaires. Ce programme vise à positionner les établissements d'enseignement collégial québécois comme des leaders en formation technique à l'échelle de la Francophonie, à aider les entreprises québécoises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et à contribuer au développement des compétences dans les pays francophones partenaires.

Le Ministère poursuit également son travail en vue de la conclusion d'instruments internationaux visant à faciliter l'intégration, au Québec, des personnes immigrantes, des travailleuses et travailleurs ainsi que des étudiantes et étudiants internationaux, en particulier avec des gouvernements et partenaires des pays francophones et francotropes. Il s'agit notamment d'ententes en matière de sécurité sociale, de reconnaissance des qualifications professionnelles, d'échange de permis de conduire et de mobilité étudiante au niveau universitaire.

Indicateur 3 : Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des travailleurs francophones et francotropes au Québec

Mesure de départ : 152 actions de diplomatie économique en matière d'attraction de travailleurs francophones et francotropes

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 55 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

L'attraction et la rétention de travailleuses et travailleurs maîtrisant le français demeure une des solutions privilégiées pour faire face aux enjeux liés à la pénurie de la main-d'œuvre. Grâce au réseau diplomatique dont il dispose, le Ministère jouit d'une position avantageuse pour aller à la rencontre des populations et des décideurs étrangers et présenter les opportunités que représente l'économie du Québec. Les actions réalisées en 2023-2024 auront principalement fait rayonner le Québec en Afrique, en Amérique latine et en Europe.

Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

Des initiatives d'envergure pour attirer et retenir des talents

En cohérence avec la priorité ministérielle d'attirer des travailleuses et travailleurs francophones et francotropes, le Ministère a coordonné, sur le plan gouvernemental, la mise en œuvre du Programme Québec-Francophonie en formation technique (PQFFT). Annoncé par le premier ministre du Québec en marge du Sommet de la Francophonie de Djerba (2022), ce programme soutient les cégeps du Québec pour la mise sur pied de formations techniques délocalisées auprès des pays de la Francophonie, dans une perspective de recrutement éthique de travailleuses et travailleurs dans ces pays et de développement des capacités locales. Grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur, le PQFFT a permis d'appuyer 14 projets de formations techniques délocalisées à la hauteur de 9,5 M\$ dans 6 pays de la Francophonie (Algérie, Cameroun, Liban, Maroc, Sénégal et Tunisie), qui seront réalisés d'ici à 2027.

Au cours de la dernière année, le MRIF a aussi tenu une réunion du Comité bilatéral Québec-France pour marquer le 15^e anniversaire de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et ouvert des discussions techniques avec le gouvernement de la Colombie en vue d'une entente de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles avec ce pays.

Signature d'ententes avec des Alliances françaises portant sur les services d'apprentissage du français et de promotion de la francophonie québécoise à l'étranger

La délégation du Québec à Rome (DQR) a joué un rôle de liaison essentiel dans l'établissement d'un cadre de collaboration permettant au MIFI de signer 17 ententes avec autant d'Instituts français et d'Alliances françaises sur le territoire italien. Ces organismes ont le mandat de faire la diffusion culturelle et d'offrir des cours de langue française. Les ententes signées portent sur des services d'apprentissage du français et de promotion de la francophonie québécoise à l'étranger. Elles ouvriront de nouvelles pistes de collaboration entre le Québec et l'Italie, notamment en offrant la possibilité aux candidates et candidats italiens sélectionnés pour les Journées Québec en Europe de suivre des cours de français auprès de ces organismes, et ensuite d'être remboursés à leur arrivée au Québec.

En Colombie, grâce aux relations établies par l'entremise du Bureau du Québec à Bogota, une entente a été signée entre le MIFI et l'Alliance française de Popayán. Avec cette douzième entente, le MIFI est désormais lié à l'ensemble des alliances françaises présentes sur le territoire colombien. Ces ententes favorisent le recrutement et la francisation de candidates et candidats à l'immigration en leur permettant de se faire rembourser des cours de français suivis dans une école de langues partenaire.

Indicateur 4 : Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des étudiants francophones et francotropes au Québec

Mesure de départ : 83 actions de diplomatie économique visant l'attraction d'étudiants internationaux francophones et francotropes

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ¹³	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 135 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Fort de sa volonté de contribuer à l'accroissement de l'attractivité du Québec auprès des étudiantes et étudiants internationaux francophones et francotropes, le Ministère a augmenté de façon considérable les actions de diplomatie économiques menées à l'étranger dans ce domaine. Les actions réalisées ont notamment consisté en des rencontres avec des personnalités influentes étrangères ou d'actions de rayonnement. Ces dernières s'adressent aux publics étrangers et ont constitué la majorité des actions réalisées ou soutenues par notre réseau de représentations à l'étranger.

13. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

L'offre éducative du Québec à l'honneur en Afrique

Au cours de l'année 2023-2024, l'offre éducative du Québec fut à l'honneur en Afrique à travers plusieurs initiatives. Coordinée par la Direction Afrique et Moyen-Orient du Ministère, en collaboration avec le Bureau du Québec à Abidjan, le Bureau du Québec à Rabat, la délégation générale du Québec à Dakar (DGQD), le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Éducation et le MIFI, le Ministère a organisé la 2^e édition de la Caravane de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Québec en Afrique. Ces salons ont accueilli plus de 3 500 visiteuses et visiteurs dans les trois grandes villes africaines visitées, soit Casablanca le 18 octobre, Dakar le 21 octobre et Abidjan le 24 octobre.

Par ailleurs, le Centre d'information sur les études au Québec au Sénégal a débuté ses activités à titre de projet pilote en octobre 2023. Établi dans la foulée de la mission de la ministre Martine Biron au Sénégal en janvier 2023, et fruit d'une collaboration multipartite entre le Ministère, les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Éducation, le Centre répond à une demande du milieu de l'éducation et de l'enseignement supérieur québécois d'assurer un service d'accompagnement personnalisé et de référencement d'étudiantes et étudiants sénégalais souhaitant fréquenter un établissement d'enseignement québécois. Dans le cadre de ce projet pilote, l'agent d'appui de LOJIQ qui assure l'animation du Centre a accompagné plus de 2 000 étudiantes et étudiants, participé directement à 16 activités de promotion des études au Québec et référé 59 étudiantes et étudiants à des établissements d'enseignement québécois. Il a assuré un appui auprès de la DGQD lors des activités majeures de promotion de l'offre éducative québécoise au Sénégal et s'est aussi rendu au Togo pour contribuer au développement de ce marché porteur et au conseil auprès de la communauté étudiante togolaise.

Tournée Étudier au Québec en Colombie

Du 8 au 16 mars 2024, une tournée de promotion des occasions d'études au Québec a été organisée en collaboration avec Montréal International dans trois villes de Colombie, soit Bogota, Bucaramanga et Medellin. Quatre universités québécoises y ont pris part, soit l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Institut national de recherche scientifique et HEC Montréal. La direction Amérique latine et Antilles et le Bureau du Québec à Bogota (BQBo) ont conçu un programme dense et varié pour les établissements, jumelant foires étudiantes et rencontres institutionnelles. Grâce aux partenariats locaux solides du BQBo, deux à trois foires ont pu être organisées dans chacune de ces villes. Ces événements se sont déroulés au Lycée français, dans des alliances françaises et dans des universités, offrant ainsi une plateforme idéale pour cibler les francophiles, tout en rejoignant une diversité de profils étudiants. Le fait de rassembler les différentes universités sous la bannière Québec a également permis de maximiser la visibilité des événements qui ont permis de rejoindre des centaines de candidates et candidats colombiens intéressés par les études au Québec. La tournée a également été l'occasion pour les universités de développer leur réseau de contacts locaux pour relayer l'information sur le terrain et ainsi bénéficier d'un engagement sur le long terme. Des rencontres ont notamment été organisées avec Colfuturo et ICETEX, deux organisations colombiennes offrant des bourses pour étudier à l'étranger et finançant chaque année des étudiantes et étudiants colombiens inscrits dans des établissements québécois.

Orientation 3 : Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement dans une perspective économique durable

Objectif 3.1 : Consolider le leadership du Québec en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement

Contexte lié à l'objectif : Grâce à son expertise reconnue en matière climatique et environnementale, le Québec occupe une position de premier plan pour répondre à l'urgence climatique et aux défis posés par le développement d'une économie plus verte, plus prospère et circulaire. Déterminé à saisir cette occasion, le Ministère entend asseoir le leadership du Québec par la mise en valeur de l'excellence et du savoir-faire québécois dans les secteurs des énergies propres et renouvelables, de l'électrification des transports, de la tarification du carbone et de la protection de la biodiversité. Ce faisant, il veille à accroître les retombées économiques de son action afin de renforcer la place du Québec comme plaque tournante de la transition énergétique à l'échelle nord-américaine.

Sur le plan diplomatique, le Ministère met de l'avant cette expertise auprès de différentes organisations internationales et poursuit le développement de partenariats et d'alliances stratégiques aux niveaux bilatéral et multilatéral. Il contribue également à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux répercussions des changements climatiques en approfondissant ses actions de coopération climatique internationale.

Indicateur 5 : Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement engendrées par le Ministère¹⁴

Mesure de départ : 17 retombées engendrées en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ¹⁵	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 12 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La réduction des émissions de gaz à effets de serre, l'adaptation aux changements climatiques et le développement d'une économie verte constituent des priorités pour le Québec. La diplomatie d'influence et économique menée par le Ministère dans l'objectif de valoriser l'expertise du Québec en la matière aura permis de générer un nombre de retombées suffisant pour atteindre notre cible prévue. Ces retombées ont notamment pris la forme de partenariats établis, d'ententes, de convention ou d'accord de coopération signés ou d'autres réalisations permettant d'améliorer la position et la notoriété du Québec relativement à des enjeux environnementaux.

14. L'indicateur 5 réfère au nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère dans les domaines de l'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de la protection de l'environnement. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées économiques et d'influence dont font état les indicateurs 1 et 6.

15. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

Participation du premier ministre, M. François Legault, au Sommet sur l'ambition climatique du Secrétaire général des Nations Unies et à la Climate Week à New York

Le Sommet sur l'ambition climatique du Secrétaire général des Nations Unies, tenu le 20 septembre 2023 sur invitation, visait à rassembler les chefs de file de la lutte contre les changements climatiques. Le Québec faisait partie des quelque neuf États fédérés et régions qui ont eu le privilège d'être invités à y assister. M. Legault a également pris part au lancement des travaux de construction de la station de conversion de la ligne de transmission Champlain Hudson Power Express (CHPE), en compagnie de la gouverneure de l'État de New York, M^{me} Kathleen Hochul. Aux côtés de l'ancien vice-président américain Al Gore, M. Legault a aussi participé à une table ronde de la Beyond Oil and Gas Alliance qui s'est déroulée dans les locaux de la délégation générale du Québec à New York (DGQNY).

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, ainsi que le représentant aux changements climatiques et aux enjeux arctiques et nordiques, M. Jean Lemire, étaient également présents à New York afin de participer à différents événements faisant partie de l'imposante programmation de la Climate Week pour mettre de l'avant les actions concrètes entreprises par le Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique.

Signature d'une déclaration d'intention franco-qubécoise sur les minéraux critiques et stratégiques

La France et le Québec partagent des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique et numérique. Les MCS y jouent un rôle central, que ce soit pour fabriquer les batteries destinées aux voitures électriques, répondre aux besoins d'approvisionnement des fabricants de microprocesseurs ou composer les électrolyseurs de demain. De ce fait, le Ministère, par le biais de la délégation générale du Québec à Paris (DGQP), soutient depuis plusieurs années les acteurs québécois du secteur dans leurs partenariats en France. Cela s'incarne notamment par une concertation gouvernementale de haut niveau qui repose sur l'expertise du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Cette dernière peut désormais compter sur une déclaration d'intention pour guider la coopération franco-qubécoise liée aux MCS dans les années à venir. Signée en marge du salon Québec Mines + Énergie par la sous-ministre du MRNF ainsi que le délégué interministériel pour les approvisionnements en minerais et métaux stratégiques de la France, cette déclaration repose sur quatre axes :

- 1- La coopération institutionnelle sur la connaissance et la valorisation des ressources du sous-sol à travers;
- 2- Le développement de projets communs sur l'ensemble de la chaîne de valeur des métaux critiques;
- 3- La promotion des activités minières plus durables et le développement des coopérations sur « l'après-mine »;
- 4- Le renforcement des synergies dans la recherche et la formation sur les métaux critiques.

Enjeu 2 : Un Québec plus influent et proactif sur la scène internationale, en phase avec l'identité et les ambitions du peuple québécois

Orientation 4 : Faire avancer les intérêts et promouvoir la culture et l'identité du Québec à l'étranger

Objectif 4.1 : Maximiser l'impact de la diplomatie d'influence

Contexte lié à l'objectif : La diplomatie d'influence est au cœur de l'action internationale du Québec. Afin qu'elle demeure pertinente vis-à-vis des enjeux mondiaux et des réalités et besoins changeants de la société québécoise, le Ministère concentre ses efforts sur la réalisation d'actions structurantes et à impact élevé.

Le Ministère accorde une importance particulière à la consolidation et à l'élargissement de son réseau de contacts de haut niveau et à l'approfondissement des relations politiques, culturelles et économiques avec les gouvernements, les élus, les organisations internationales et les acteurs de la société civile lui permettant de maximiser ses interventions. Le Ministère mise également sur la réalisation de campagnes de promotion, d'opérations concertées et d'autres actions diplomatiques majeures pour faire avancer les intérêts et augmenter le rayonnement du Québec.

Ceci est entrepris dans le but d'obtenir des retombées telles que de nouvelles ententes bilatérales signées ou l'établissement de nouveaux partenariats entre organisations québécoises et étrangères, en passant par l'attraction au Québec d'événements internationaux d'envergure ou encore l'adhésion de gouvernements étrangers aux initiatives proposées par le Québec en matière, entre autres, d'éducation, de culture, d'environnement, de diversité linguistique et culturelle et de droits et libertés de la personne.

Indicateur 6 : Taux d'augmentation du nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence¹⁶

Mesure de départ : 21 retombées engendrées par la diplomatie d'influence

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ¹⁷	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 429 % (Cible atteinte) ¹⁸			

16. L'indicateur 6 réfère au total des retombées engendrées par la diplomatie d'influence, incluant celles dans les domaines de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, comptabilisées également de manière spécifique dans l'indicateur 5. Il inclut aussi les retombées engendrées dans les domaines de la culture, les droits et libertés de la personne, la langue française et la promotion de l'identité québécoise qui sont comptabilisées également de manière spécifique dans l'indicateur 7.

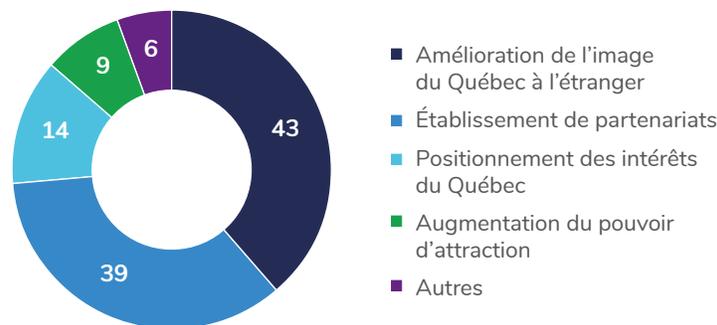
17. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

18. La mesure de départ a été établie à partir des estimations faites dans le cadre d'un projet pilote réalisé entre mai 2021 et janvier 2023 qui a permis de produire un premier portrait partiel des retombées engendrées par la diplomatie d'influence. Après un an d'observations en contexte postpandémique, il est possible d'affirmer que la diplomatie d'influence déployée par le Ministère engendre un nombre bien plus important de retombées que prévu.

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La diplomatie d'influence désigne l'ensemble des efforts déployés par un État dans l'exercice de son pouvoir d'attraction, d'incitation et de coopération. Au service de la politique internationale du Québec, elle est mise en œuvre auprès des gouvernements, organisations et publics étrangers pour permettre au Québec de défendre ses intérêts, accroître son rayonnement et influencer positivement sa perception. Au cours du dernier exercice, les actions diplomatiques menées par le Ministère ont permis d'engendrer 111 retombées d'influence. Ces retombées répondent ainsi aux priorités ministérielles en matière d'amélioration de l'image du Québec à l'étranger, d'établissement de partenariats, de positionnement des intérêts du Québec et d'augmentation du pouvoir d'attraction du Québec dans des secteurs stratégiques (voir figure 2).

Figure 2 : Nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence du Ministère, par type



Réalizations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

44^e édition de la CGNA-PMEC

Les 24 et 25 septembre 2023, le Québec accueillait la 44^e édition de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC). Il s'agissait de la première rencontre en présentiel de ce forum stratégique pour le Québec depuis 2018 et c'est grâce à l'initiative du MRIF que celle-ci a pu avoir lieu et que la conférence a été réanimée. De son côté, la Délégation du Québec à Boston a assuré la mobilisation des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre par le biais de plusieurs rencontres sur le territoire.

Reconnaissant 50 années de fructueuses collaborations, les participantes et participants y ont manifesté, à travers une déclaration commune proposée par le Québec, l'intention de poursuivre les travaux de la CGNA-PMEC. Ils y ont par ailleurs énoncé leurs priorités communes pour les prochaines années, qui sont entièrement liées aux secteurs prioritaires de l'action internationale du Québec, soit le développement de l'économie, l'énergie, notamment l'indépendance énergétique et la transition vers des énergies abordables, propres et renouvelables ainsi que le développement des minéraux critiques et stratégiques, essentiels à la décarbonation.

Signature de l'entente de collaboration entre le Québec et la région Émilie-Romagne

Le 26 février 2024 à Bologne, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, a signé, conjointement avec le président de la région Émilie-Romagne, M. Stefano Bonaccini, une entente de collaboration entre le Québec et la région Émilie-Romagne. Cette entente permet d'enrichir notre relation bilatérale et de donner une impulsion à nos collaborations dans divers domaines d'intérêts mutuels, notamment l'économie et le commerce, l'électrification des transports, l'agriculture durable, l'intelligence artificielle, le quantique, les villes intelligentes, la cybersécurité, l'aérospatial, les sciences de la vie, la culture, l'éducation et l'enseignement supérieur.

L'Émilie-Romagne figure parmi les puissances économiques régionales de l'Italie et se caractérise par un système économique de plus en plus actif sur les marchés internationaux. Ce cadre de coopération bilatérale est un moyen privilégié pour stimuler le développement de nos sociétés et créer un climat favorable aux échanges par une participation active des citoyennes et citoyens et des institutions.

Objectif 4.2 : Promouvoir la culture et l'identité québécoise à l'étranger

Contexte lié à l'objectif : Le Québec est une société ouverte et tolérante, laïque et résolument engagée dans la défense et la promotion des droits et libertés de la personne et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Ministère, par le biais de son appareil diplomatique, fait mieux connaître les valeurs progressistes, la culture et la spécificité qui sont au cœur de l'identité québécoise afin d'engendrer des retombées concrètes pour nos artistes et nos entreprises culturelles et d'améliorer la perception et l'attractivité du Québec à l'étranger.

Indicateur 7 : Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de culture et d'identité québécoise engendrées par le Ministère¹⁹

Mesure de départ : 11 retombées engendrées en matière de culture et d'identité québécoise

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles ²⁰	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultats	+ 482 % (Cible atteinte) ²¹			

19. L'indicateur 7 réfère au nombre de retombées engendrées dans les domaines de la culture, des droits et libertés de la personne, de la langue française et de la promotion de l'identité québécoise. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées engendrées par la diplomatie d'influence dont fait état l'indicateur 6.

20. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

21. La mesure de départ a été établie à partir des estimations faites dans le cadre d'un projet pilote réalisé entre mai 2021 et janvier 2023 qui a permis de produire un premier portrait partiel des retombées facilitées en matière de culture et d'identité québécoise. Après un an d'observations en contexte postpandémique, il est possible d'affirmer que le Ministère engendre un nombre bien plus important de retombées que prévu dans ces domaines.

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Pour que l'action diplomatique du Ministère soit pertinente, il est essentiel qu'elle reflète les valeurs de la société québécoise, sa culture et son identité. À cet égard, les retombées générées au cours de l'exercice financier auront été prolifiques, permettant au Ministère de surpasser de manière importante la cible établie. Presque la moitié de ces retombées sont liées au secteur de la culture, alors que les autres auront permis de servir les intérêts du Québec en matière de droits et libertés de la personne, de langue française ou d'identité.

Réalisations marquantes en 2023-2024 en lien avec cet indicateur

Diversité des expressions culturelles à l'ère numérique : succès diplomatique à l'UNESCO

Lors de la 9^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, en juin 2023, le gouvernement du Québec a plaidé avec succès en faveur de la mise sur pied immédiate d'un groupe de spécialistes indépendants chargé de dresser un état des lieux et de formuler des recommandations pour mieux accompagner les 156 Parties à cette convention face aux enjeux grandissants que pose le numérique aux industries culturelles et créatives. Avec le soutien notamment du Groupe francophone auprès de l'UNESCO, il a en outre obtenu que ces quatre thématiques prioritaires se trouvent au cœur du mandat confié par l'UNESCO : 1) Diversité linguistique des contenus culturels, 2) Découvrabilité des contenus culturels nationaux et locaux, 3) Transparence des plateformes numériques et 4) Impact de l'intelligence artificielles sur les industries culturelles et créatives.

Mise à l'honneur du Québec à la 28^e édition du Salon international de l'édition et du livre du Maroc à Rabat

Le renforcement des relations avec le Maroc aura permis que le Québec soit invité d'honneur de la 28^e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), du 1^{er} au 11 juin 2023. Une trentaine d'auteurs et auteures ainsi que d'éditeurs ont fait partie de la délégation québécoise participante au SIEL, offrant ainsi aux visiteuses et visiteurs une occasion unique de découvrir la diversité et la vitalité de la scène littéraire québécoise. Plus de 200 000 personnes ont eu le plaisir de plonger dans cet univers fascinant, de rencontrer des auteurs et auteures renommés et de découvrir de nouveaux talents. Cet événement pose un jalon important dans les relations entre le Québec et le Maroc, notamment dans le domaine de la coopération culturelle.

Inauguration de la Cité internationale de la langue française

La promotion du français, notamment sur le plan institutionnel, demeure l'un des piliers des axes d'intervention du Ministère pour consolider l'influence de la nation québécoise à l'étranger et son rôle de chef de file au sein de la Francophonie. La participation active du gouvernement, sous la coordination du MRIF, à la création de la Cité internationale de la langue française et la reconnaissance du président de la République française, M. Emmanuel Macron, envers le leadership québécois lors de son inauguration, n'est qu'un des plus récents exemples de cet engagement soutenu du Québec à l'égard de la valorisation du fait français à l'échelle du globe et la coopération avec ses partenaires de l'espace francophone.

Objectif 4.3 : Contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Contexte lié à l'objectif : L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur profondément ancrée dans la société québécoise. Le Québec adhère à plusieurs engagements internationaux en la matière. À cet égard, il met en place des actions visant à faire avancer les droits des femmes à travers le monde, autant dans ses relations bilatérales qu'au sein des instances multilatérales.

La place accordée à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes de solidarité internationale financés par le gouvernement illustre de manière concrète cet engagement. Dans ce contexte, le Ministère assure un soutien renforcé aux organismes des pays en développement qui représentent spécifiquement les femmes et les filles en partenariat avec les OCI québécois dans le cadre du nouveau programme Québec sans frontières (QSF).

Indicateur 8 : Pourcentage des partenaires locaux soutenus par le biais du nouveau programme Québec sans frontières qui représentent spécifiquement les femmes et les filles

Mesure de départ : 22,5 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	25 %	28 %	30 %	32 %
Résultats	27 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le programme QSF a soutenu cette année 44 partenaires en provenance de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. De ce nombre, 12 partenaires sont des organismes dont les membres sont principalement des femmes ou dont la mission principale vise spécifiquement les femmes et les filles. Ces organisations peuvent être des groupes d'action locale, comme le Regroupement des femmes paysannes de Kabuba soutenu par l'Union des producteurs agricoles – Développement international ou les Comités des femmes utilisatrices des services de santé de Koniakary et de Konobougou. Elles peuvent aussi être des organisations qui ont une couverture nationale, comme la Fédération des femmes cubaines appuyée par Humanité et Inclusion.

Orientation 5 : Favoriser l'essor international des jeunes, des villes et des institutions d'enseignement du Québec

Objectif 5.1 : Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international

Contexte lié à l'objectif : La capacité d'influence et la croissance du Québec passent, entre autres, par l'épanouissement de sa jeunesse. La mobilité internationale constitue l'une des avenues propices au développement des compétences professionnelles et personnelles des jeunes, leur permettant de contribuer pleinement au développement social et économique de la société québécoise. De plus, ils font rayonner l'identité québécoise et véhiculent une image positive et dynamique du Québec dans le monde.

Le Ministère continue à offrir aux jeunes Québécoises et Québécois la possibilité de participer à des expériences internationales dans le cadre de programmes ou par l'intermédiaire d'organismes qu'il appuie. Il analyse et quantifie les retombées de ces expériences d'échanges et adapte son offre de service en conséquence.

Indicateur 9 : Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale avec l'appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles

Mesure de départ : Moyenne annuelle de 88 % de 2019-2020 à 2021-2022

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	88 %	88 %	90 %	90 %
Résultats	97 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Pour une cinquième année consécutive, la cible de cet indicateur a été largement dépassée. Ainsi, en 2023-2024, 97 % des 1 727 jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale administrée ou financée par le Ministère ont indiqué avoir développé de nouvelles compétences professionnelles, que ce soit le renforcement de leur esprit critique, le développement de leur autonomie et de leur sens de l'organisation, leur capacité à mieux communiquer et à s'adapter aux imprévus ou encore leur capacité à mettre à profit leur créativité.

Objectif 5.2 : Appuyer les villes et les institutions d'enseignement québécoises dans leurs démarches d'internationalisation

Contexte lié à l'objectif : Les villes, les régions et les institutions d'enseignement jouent un rôle grandissant sur la scène internationale. Elles contribuent à projeter le Québec sur la scène internationale et à accroître sa prospérité. Toutefois, elles font parfois face à un manque de ressources pour exploiter leur plein potentiel d'internationalisation. Ainsi, le Ministère met en place des mécanismes afin de les soutenir dans l'établissement de partenariats, l'attraction d'événements et la mise en œuvre d'initiatives favorisant leur développement et leur rayonnement international.

Indicateur 10 : Nombre d’initiatives internationales soutenues par le biais du nouveau Programme d’appui à l’internationalisation des villes et institutions d’enseignement du Québec²²

Mesure de départ : Nouvel indicateur

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	5	7	9	11
Résultats	5 (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Initié en 2023, le nouveau Programme d’appui à l’internationalisation des villes et municipalités du Québec traduit la volonté du MRIF de soutenir le renforcement de l’action internationale des villes et municipalités québécoises et de les appuyer dans leur démarche d’internationalisation. Les villes des différentes régions étaient invitées à soumettre des propositions de portée internationale qui contribueront à l’essor et au rayonnement de leur région. Les projets peuvent s’inscrire dans l’un des trois axes suivants :

- Axe 1 – Fournir un cadre stratégique à l’action internationale des villes et municipalités québécoises.
- Axe 2 – Favoriser le développement de partenariats stratégiques et le transfert d’expertise.
- Axe 3 – Promouvoir l’attractivité du Québec et de ses régions et renforcer leur positionnement international.

Les secteurs ciblés par cet appel à projets sont les suivants : innovation, attraction de talents et d’activités économiques, Francophonie, développement durable et carboneutralité, mobilité durable, culture ainsi que cohésion sociale. La somme accordée est de 25 000 \$ par projet et ce montant peut être majoré jusqu’à 50 000 \$ dans le cas de projets intermunicipaux. Pour l’édition 2023-2024, la somme totale de 133 500 \$ a été octroyée pour les cinq projets sélectionnés impliquant six villes parmi les douze projets admissibles reçus :

- Beloeil : Beloeil s’inspire pour un aménagement responsable et durable du territoire (25 000 \$);
- Drummondville et Bécancour : École d’été de la transition énergétique (45 000 \$);
- Laval : Stratégie lavalloise en relations internationales (13 500 \$);
- Terrebonne : Démarche d’accompagnement afin de fournir un cadre stratégique à l’action internationale (25 000 \$);
- Thetford : Colloque sur la requalification des friches industrielles et terrains stratégiques (25 000 \$).

22. Au cours de l’année 2023-2024, première année de mise en œuvre de cet objectif, les efforts du Ministère se sont concentrés sur l’appui à l’internationalisation des villes et des municipalités. Les résultats de cet indicateur reflètent cette orientation.

Orientation 6 : Consolider l'expertise du gouvernement en diplomatie et en gestion internationale

Objectif 6.1 : Développer les compétences du personnel du gouvernement en diplomatie

Contexte lié à l'objectif : Afin de moderniser son action tout en développant son expertise en matière de diplomatie d'influence et de diplomatie économique, le Ministère a mis en place l'Institut de la diplomatie. Celui-ci appuie la modernisation de la diplomatie québécoise en offrant aux futurs représentants du Québec à l'étranger un tour d'horizon complet de la profession de diplomate et en développant leurs compétences et leur savoir-faire dans divers domaines spécifiques comme l'économie internationale, la géopolitique, les politiques publiques, le fonctionnement de l'État québécois, l'éducation et la culture, les habiletés interculturelles, l'utilisation des outils numériques et la maîtrise des langues étrangères.

L'Institut offre un apprentissage axé sur la formation continue et le partage d'expériences. Inspirées par les meilleures pratiques dans le monde, des formations sont offertes par des spécialistes universitaires et des diplomates chevronnés. Le Ministère continue à évaluer la contribution des formations offertes au renforcement des compétences des clientèles de l'Institut.

Indicateur 11 : Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles

Mesure de départ : Moyenne annuelle de 88 % de 2019-2020 à 2021-2022

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	88 %	88 %	90 %	90 %
Résultats	96 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La majorité des formations offertes par l'Institut de la diplomatie sont élaborées avec les universités québécoises, les expertes et experts provenant de secteurs d'intérêt pour le Québec ainsi que les membres du personnel et les dirigeantes et dirigeants du Ministère. Les modules de formation visent à renforcer les capacités d'action et les connaissances au carrefour des intérêts politiques et économiques ainsi que la compréhension des grands enjeux qui définissent les relations internationales du Québec.

Depuis sa création, quatre cohortes ont suivi des formations à l'Institut, et deux autres ont débuté leur parcours en 2023-2024. Que ce soit sur des enjeux géopolitiques ou sur des sujets ciblés, les activités permettent à l'ensemble du personnel de parfaire ses connaissances sur une base volontaire. Les chefs de poste du réseau des représentations du Québec à l'étranger et les gestionnaires bénéficient également de formations offertes par l'Institut.

À la suite de ces formations, l'Institut effectue un sondage visant à mesurer le pourcentage des clientèles gouvernementales ayant renforcé leurs compétences professionnelles. Le taux de 96 % obtenu dans le cadre de cet indicateur dépasse la cible établie pour l'année 2023-2024 et témoigne de l'utilité et de la qualité des formations offertes par l'Institut. Cette rétroaction contribue à améliorer ses programmes et, ainsi, à mieux répondre aux besoins exprimés par les clientèles.

Objectif 6.2 : Consolider le Ministère en tant qu'employeur de choix

Contexte lié à l'objectif : Afin de s'assurer du bien-être et de la rétention de son personnel, le Ministère s'est doté en 2022 d'un outil permettant de suivre le degré de mobilisation de ses membres du personnel. Suivant l'analyse des résultats obtenus, un plan en gestion des ressources humaines a été lancé, duquel découlent des actions concrètes qui contribuent à faire progresser le Ministère comme employeur de choix au sein de la fonction publique.

Indicateur 12 : Pourcentage des employés qui considèrent le Ministère comme un employeur de choix

Mesure de départ : 71 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	73 %	75 %	77 %	80 %
Résultats	88 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le 9 novembre 2023, le Ministère a lancé son PGRH 2023-2027 dans l'objectif de décupler les efforts pour faire de son environnement de travail un lieu d'épanouissement personnel et professionnel pour chacun des membres du personnel. L'ensemble des actions prévues et mises en œuvre durant l'année ont contribué à l'atteinte de la cible. Ainsi, 88% des employés qui ont répondu au sondage recommanderaient à leur entourage le Ministère comme employeur.

2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Résultats relatifs aux engagements portant sur les normes de service

Sommaire des résultats des engagements portant sur les normes de service de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Date d'entrée en vigueur : Novembre 2021

Services	Engagement	Résultats 2022-2023	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Renseignements généraux et plaintes	Engagement 1 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 95 % des cas	Dans 99,5 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables (Cible atteinte)
	Engagement 2 : Répondre par courriel aux demandes de renseignements généraux dans un délai de 10 jours ouvrables	Dans 99 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables	Dans 90 % des cas	Dans 99 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables (Cible atteinte)
	Engagement 3 : Répondre par courriel aux plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables	S.O.	Dans 85 % des cas	S.O.

Services	Engagement	Résultats 2022-2023	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Programme de stages en organisations internationales gouvernementales	Engagement 4 : Envoyer un accusé de réception dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt du dossier de candidatures avec l'ensemble des documents requis	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 95 % des cas	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables (Cible atteinte)
	Engagement 5 : Communiquer par courriel les résultats de la sélection finale dans un délai de 15 jours ouvrables suivant l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 98 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 85 % des cas	Dans 100 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil (Cible atteinte)
Soutien offert dans le cadre des programmes de coopération bilatérale et de solidarité internationale	Engagement 6 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt de leur dossier avec l'ensemble des documents requis	Dans 99 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 95 % des cas	Dans 98 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables (Cible atteinte)
	Engagement 7 : Communiquer par courriel les résultats du processus d'évaluation des dossiers des demandeurs admissibles dans un délai de 30 jours ouvrables suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 93 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 80 % des cas	Dans 96 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection (Cible atteinte)

Suivi des plaintes

Au cours de l'année financière 2023-2024, le Ministère n'a reçu aucune plainte considérée comme fondée.

Une plainte est dite recevable si elle concerne uniquement un service public rendu par le Ministère. Les commentaires à l'égard d'une déclaration publique des autorités ministérielles, par exemple, sont considérés comme irrecevables.

2.3 Secrétariat à la condition féminine

Rôles et responsabilités

Relevant de la ministre responsable de la Condition féminine, le SCF a pour mission de soutenir le développement et la cohérence des actions gouvernementales pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, il :

- fournit l'expertise professionnelle et le soutien administratif nécessaires à la réalisation du mandat de la ministre responsable de la Condition féminine;
- coordonne les actions du gouvernement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, y compris les enjeux en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, assure le suivi de ces actions et assume la responsabilité de l'application de certaines mesures;
- accorde du financement aux organismes du milieu pour favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- entretient des liens avec les groupes de femmes et le milieu de la recherche universitaire pour bien saisir les réalités, les préoccupations et les aspirations des Québécoises;
- conseille le gouvernement pour assurer le rayonnement du Québec sur les scènes intergouvernementales canadienne et internationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- produit des analyses, recherche des solutions novatrices et joint ses efforts à ceux de nombreux groupes de travail pour que le Québec demeure progressiste en la matière.

Enfin, le BLCHT, intégré au SCF en octobre 2022 lors de la formation du dernier Conseil des ministres, a notamment pour rôle de :

- coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'action gouvernementale en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- soutenir l'action communautaire dans ce domaine;
- assurer la liaison entre les organismes des communautés LGBTQ+ et les ministères et organismes gouvernementaux;
- exercer un rôle conseil auprès des autorités ministérielles et gouvernementales concernant les divers enjeux LGBTQ+.

Résultats

En 2023-2024, le SCF a entrepris et poursuivi plusieurs actions pour agir en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de lutte contre la violence sexuelle, de violence conjugale et de lutte contre l'homophobie et la transphobie, principalement dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'actions et de stratégies sous sa responsabilité.

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

La mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 (Stratégie égalité), lancée en juin 2022, se poursuit. Elle bénéficie d'un budget de 124 M\$ et près de 30 ministères et organismes collaborent à la mise en œuvre des 52 actions qui y sont prévues. Parmi celles-ci, 24 sont sous la responsabilité du SCF.

Parmi les actions réalisées par le SCF en 2023-2024, notons :

- un premier financement à la mission pour 37 organismes communautaires spécialisés en condition féminine. Cet octroi représente un montant de 10,1 M\$ sur 4 ans pour la mise en œuvre des objectifs spécifiques en égalité;
- le financement de 18 projets régionaux et nationaux dans le cadre de l'appel à projets ciblé visant la mise en œuvre de 8 actions spécifiques de la Stratégie égalité pour un budget total de 2,9 M\$;
- le financement de quatre projets dans le cadre de l'appel de projets spécifique en matière de santé reproductive qui vise à favoriser le libre-choix des femmes notamment en matière de contraception, de poursuite de la grossesse, d'adoption ou d'interruption de grossesse. Cet appel de projets a permis un investissement de 1,4 M\$ sur 3 ans;
- le financement de 13 projets dans le cadre de l'appel de projets pour favoriser l'égalité et la complémentarité entre les femmes et les hommes des Premières Nations et Inuit, pour une enveloppe totale de 1,8 M\$ sur 3 ans;
- le Comité femmes autochtones, lequel a été pérennisé dans le cadre de la Stratégie égalité, s'est rencontré à deux reprises. Ce comité est un lieu d'échanges et de concertation privilégié sur les enjeux touchant les femmes autochtones. Il est composé de six associations de femmes autochtones et de huit ministères et organismes gouvernementaux;
- le financement de 4 nouvelles ententes sectorielles visant la concertation et la mise en œuvre de projets en égalité pour un investissement total de 1,3 M\$ pour une durée maximale de 3 ou 4 ans, soit dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Montérégie, de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- pour faire connaître l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et pour favoriser son usage au gouvernement, la formation de 385 personnes provenant de plus de 13 ministères et organismes différents et la création de nouveaux outils pour répondre aux besoins des partenaires, rendus disponibles sur Québec.ca;
- la bonification de la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes lancée à l'été 2022, en partenariat avec l'Institut de la Statistique du Québec, qui présente des données qui sont mises à jour sur l'évolution de l'égalité relativement à huit dimensions : éducation, travail, revenu et rémunération, conciliation famille-travail-études-vie personnelle, violence, santé, pouvoir et démographie. La diffusion de nouvelles pages présentant des données ventilées représentatives de groupes de la diversité a débuté et se poursuivra au cours des prochains mois;
- la tenue de la 15^e édition du Prix égalité Thérèse-Casgrain à l'hiver 2024. Ce prix est la seule distinction gouvernementale qui vise à souligner l'apport exceptionnel de personnes et organismes à la faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- le soutien de quatre projets menés dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 et Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026

Parmi les actions réalisées par le SCF au cours de l'année 2023-2024 dans le cadre du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 et des Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026 notons :

- le soutien à la mission de 11 organisations qui coordonnent des cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale aux plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies, pour un montant de près de 10 M\$ sur 4 ans qui a été annoncé en 2023-2024.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

La Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 (Stratégie intégrée en violence) consolide la réponse au rapport Rebâtir la confiance. Elle représente un investissement total de 462,4 M\$ sur 5 ans et engage 18 ministères et organismes pour la mise en œuvre de 58 actions. Parmi celles-ci, 13 sont sous la responsabilité du SCF.

En 2023-2024, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, représenté par la ministre responsable de la Condition féminine, ont conclu l'Accord Canada-Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe. Cet accord a été signé le 6 novembre 2023. Les sommes qui en découlent totalisent 97,3 M\$ sur 4 ans et permettent de bonifier les investissements du Québec dans le cadre de la Stratégie intégrée en violence. Par cet accord, 9 actions sont ajoutées à la Stratégie et il en bonifie 4, pour un total de 13.

Notons les autres actions réalisées par le SCF au cours de l'année 2023-2024 dans le cadre de la Stratégie intégrée en violence :

- Le financement de 29 projets financés dans le cadre de l'Appel de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violence sexuelle 2023-2024 pour un investissement de 4,8 M\$.
- Le financement de neuf organismes communautaires soutenus à la mission. Ces organismes soutiennent les personnes désireuses de quitter la prostitution dans leur processus de sortie et leur réinsertion sociale, permettant ainsi de couvrir totalement ou partiellement dix régions administratives.
- Le financement de 27 organismes communautaires qui mettent en œuvre des programmes qui visent à mieux outiller les jeunes, leurs parents et le personnel scolaire pour prévenir la violence sexuelle.
- Le soutien financier de trois projets de sensibilisation, de prévention et d'intervention en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle en contexte autochtone pour un total de 450 000 \$.

L'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19

Avec la collaboration de la Société d'habitation du Québec, 51 projets de rénovations mineures visant des aménagements davantage sécuritaires en contexte de postpandémie dans 44 organismes d'hébergement pour femmes ont été financés par le SCF pour un montant de 2,9 M\$ en 2023-2024. Ce financement a été réalisé dans le contexte de l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19, qui a pris fin le 31 mars 2024.

L'Accord Canada-Québec pour les lignes d'assistance téléphonique en réponse à la violence fondée sur le sexe

Le SCF a également financé des organismes qui administrent des lignes d'assistance téléphonique existantes pour répondre aux cas de violence fondée sur le sexe en contexte de pandémie et postpandémie. Un montant de près de 5,5 M\$ a été annoncé en 2023-2024 pour 3 ans dans le cadre de l'Accord Canada-Québec pour les lignes d'assistance téléphonique en réponse à la violence fondée sur le sexe. Cet accord a été signé initialement le 27 août 2023 entre le SCF et le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres Canada.

Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie a été lancé le 14 décembre 2023. Il représente un nouvel investissement de 23,7 M\$ sur 5 ans dont 4 M\$ pour renforcer la capacité de coordination de l'action gouvernementale afin de promouvoir l'inclusion, le respect des droits et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Il est le fruit de la collaboration entre 25 ministères et organismes et il comporte 44 mesures. Parmi celles-ci, neuf sont sous la responsabilité du BLCHT.

Ce Plan d'action a permis notamment de soutenir financièrement au cours de l'année 2023-2024 :

- Dix-huit projets représentant un investissement de 2,3 M\$, issus de l'appel de projets du Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- La Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'Université du Québec à Montréal, un soutien total de 375 k\$ sur trois ans;
- La mise en place de services de veille informationnelle spécialisée.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars 2024, incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteur d'activité	2022-2023	2023-2024	Écart
1. Direction et administration	132	137	+ 5
2. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	66	67	+ 1
3. Représentations du Québec à l'étranger ²³	271	265	- 6
4. Relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique	43	41	- 2
5. Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires interministérielles et institutionnelles ¹⁸	49	45	- 4
6. Protocole	26	30	+ 4
7. Secrétariat à la condition féminine ²⁴	S.O.	48	+ 48
Total²⁵	587	633	+ 46

23. Ce chiffre exclut le personnel recruté sur place (cooccupation avec le fédéral), le personnel nommé par décret (titulaires d'emplois supérieurs et délégués) ainsi que le personnel affecté pour Investissement Québec. Il inclut le personnel du MIFI affecté à l'étranger.

24. En octobre 2022, le SCF a rejoint le MRIF. Cependant, les ressources allouées au SCF étaient administrées par d'autres ministères jusqu'au 31 mars 2023. Par conséquent, les données les concernant ne sont pas incluses dans l'effectif 2022-2023.

25. Le total pour 2023-2024 inclut 393 employés réguliers, 15 employés occasionnels et 225 employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Formation et perfectionnement du personnel

Les informations ci-dessous sont présentées selon les critères prévus dans la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Cette reddition de comptes s'effectue selon l'année civile.

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022	2023
Proportion de la masse salariale (%)	1 %	1 %

Nombre de jours de formation par personne

	2022	2023
Cadre	190	232
Professionnel	959	1 628
Fonctionnaire	109	298
Total ²⁶	1 258	2 158

Somme allouée par personne

	2022	2023
Somme allouée par personne ²⁷	988 \$	948 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents), qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires, quant à eux, comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès. Le taux de départ volontaire de la fonction publique ne comprend pas les mouvements de type mutation et n'est donc pas comparable au taux de départ volontaire ministériel. Toutefois, le taux de départ volontaire ministériel serait comparable à la moyenne de l'ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation, puisqu'il comprendrait alors les mouvements de type mutation.

26. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

27. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de départ volontaire (%)	15,6	10,4	17,1

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	15	5	12

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise²⁸ : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2024²⁹

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2024
9	3

28. Les termes « administration publique » et « organisations de l'administration publique (OAP) », dans le cadre du Plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l'éducation qui ne sont pas visés par le plan.

29. Emplois régionalisés au 31 janvier 2024, selon les critères du Plan gouvernemental de régionalisation et les détails fournis dans le document de questions et réponses.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ministères et organismes

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2023-2024 ³⁰ (000 \$) (1)	Dépenses prévues au 31 mars 2024 ³¹ (000 \$) (2)	Écart (000 \$) (3) = (2) - (1)	Dépenses réelles 2022-2023 ³² (000 \$) (4)
Direction et administration	20 959,5	24 325,9	3 366,4	23 442,3
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	32 347,3	35 688,9	3 341,6	34 119,5
Représentation du Québec à l'étranger	56 934,6	68 062,2	11 127,6	60 117,9
Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires institutionnelles	7 240,7	7 861,5	620,8	10 486,9
Protocole	2 240,0	3 164,8	924,8	2 944,5
Relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique	5 328,1	5 623,2	295,1	4 940,3
Secrétariat à la condition féminine	25 652,2	26 953,9	1 301,7	-
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	3 408,4	3 408,4	0	3 508,4
Sous-total	154 110,8	175 088,8	20 978,0	139 559,8
Mesures du Budget 2023-2024 intégrées au Fonds de suppléance	10 700,0	-	(10 700,0)	-
Total	164 810,8	175 088,8	10 278,0	139 559,8

Direction et administration

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération et par la mise en place du Programme de rehaussement de la cybersécurité (PRC).

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération. Le financement du PRC est plus important en 2023-2024 qu'en 2022-2023.

30. Budget de dépenses 2023-2024 incluant les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume « Crédits et dépenses des portefeuilles » du Budget de dépenses 2023-2024.

31. Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

32. Comptes publics 2022-2023.

Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique par des dépenses non récurrentes associées au versement de contributions financières à des organismes humanitaires et à des organisations internationales.

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par la mise en œuvre du plan de soutien pour Haïti 2023-2026.

Relations Europe, Indo-Pacifique et des affaires interministérielles et institutionnelles

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par des mesures non récurrentes du budget 2022-2023.

Protocole

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique par l'organisation d'événements protocolaires et d'activités liées au cérémonial d'État.

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

Relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique par le déploiement des mesures du budget 2023-2024.

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

Secrétariat à la condition féminine

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique par le déploiement des mesures du budget 2023-2024.

Représentation du Québec à l'étranger

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2023-2024 s'explique par le déploiement des mesures du budget 2023-2024 et par des dépenses en rémunération et en fonctionnement notamment les coûts relatifs aux loyers.

La variation entre les dépenses probables 2023-2024 et la dépense réelle 2022-2023 s'explique principalement par la mise en œuvre de certaines mesures du budget 2023-2024 ainsi que des dépenses additionnelles non récurrentes en rémunération.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

La cybersécurité a continué d'occuper une place prépondérante dans les travaux du Ministère en matière de technologies de l'information. Dans le cadre de la deuxième année de son plan de rehaussement, plusieurs actions ont été entreprises pour renforcer la sécurité numérique des infrastructures technologiques et des solutions applicatives de l'organisation. Enfin, le Ministère a amorcé la première année de son plan de transformation numérique 2023-2027. Un bon nombre des projets prévus pour 2023-2024 ont été réalisés, dont certains en intelligence d'affaires.

4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés³³

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2022-2023 Total en ETC transposés	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	136 479	-	136 479	75	73	+ 2
2. Personnel professionnel	469 960	6 545	476 505	261	217	+ 44
3. Personnel infirmier	-	-	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	131 802	810	132 612	73	70	+ 3
6. Agents de la paix	-	-	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 012	-	2 012	1	1	0
8. Étudiants et stagiaires	-	-	-	-	-	-
9. Employés recrutés localement	431 250	-	431 250	236	222	+ 14
Total	1 171 503	7 355	1 178 858	646	583	+ 63

Explication des principaux écarts

Les écarts s'expliquent principalement par l'intégration du SCF à la structure administrative du Ministère.

Contrats de service

Un contractant autre qu'une personne physique inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	2	85 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	37	2 547 591 \$
Total des contrats de service	39	2 632 591 \$

33. Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

4.2 Développement durable

Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale	1. Soutenir les organismes de coopération internationale québécois qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	1.1 Pourcentage du soutien financier du nouveau programme QSF versé en appui à la mission globale des OCI québécois qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	60 % de l'enveloppe budgétaire consacrée au volet 1 du programme QSF	61 % (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 1 :

Les OCI du Québec contribuent à l'exercice de la citoyenneté et à un développement social et économique inclusif en réponse aux besoins exprimés par le milieu, autant au Québec qu'à l'étranger. Lancé en 2021, le nouveau programme QSF permet d'offrir un soutien financier plus stable et mieux adapté à la réalité des OCI du Québec, en privilégiant le soutien à la mission globale. En 2023-2024, le programme a contribué au financement de 40 OCI québécois, dont 25 ont été soutenus à la mission globale, pour réaliser des actions dans les pays de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles ainsi que des activités d'éducation à la citoyenneté mondiale au Québec.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	2. Évaluer la durabilité de nos interventions structurantes	2.1 Pourcentage des interventions ministérielles structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	50 % (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 2 :

Le ministère a procédé à l'évaluation de la durabilité de son nouveau plan stratégique, entré en vigueur au début de l'année 2023-2024. L'analyse a permis d'identifier des enjeux de développement durable pertinents au regard de la mission du Ministère ainsi que des pistes d'intégration qui pourront alimenter la réflexion en vue du prochain exercice de planification stratégique.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	3. Offrir un soutien financier durable	3.1 Pourcentage de programmes de soutien financier normés durables	33 %	33 % (Cible atteinte)
		3.2 Pourcentage de commandites octroyées qui incluent des critères de durabilité	Développement du cadre ministériel pour l'octroi de commandites durables	Politique-cadre en cours d'adoption (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 3 :

Les évaluations menées ont permis de confirmer le caractère durable de QSF pour l'année 2023-2024. Au terme du dernier exercice, le cadre normatif du programme de solidarité internationale du Ministère a été renouvelé pour tenir compte des nouvelles exigences gouvernementales en matière de développement durable. L'entrée en vigueur de ce nouveau cadre normatif est prévue pour l'année 2024-2025.

D'autre part, des démarches ont été entamées en vue de l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les appels à projets relatifs à la 70^e biennale de la Commission permanente de la coopération Québec-France, qui aura lieu en 2025-2027.

Le Ministère s'affaire également à mettre à jour sa Politique de visibilité en matière de subventions et de commandites qui inclura les critères de durabilité. Cette actualisation se fait en concertation avec le Secrétariat à la communication gouvernementale et les ministères ayant déjà initié ou complété l'exercice.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.4.1 Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Améliorer nos pratiques d'approvisionnement responsable	4.1 Pourcentage d'acquisitions ministérielles intégrant des composantes responsables	20 %	21 % (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 4 :

Le Ministère a sensibilisé ses unités administratives octroyant des contrats d'approvisionnement au Québec à introduire des critères d'acquisition responsable dans leurs appels d'offres publics et à sélectionner des fournisseurs conformes aux exigences gouvernementales lors des appels d'offres sur invitation.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.5.1 Augmenter la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	5. Augmenter la performance environnementale de nos systèmes informatiques	5.1 Indice de maturité numérique responsable	20 %	27 % (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 5 :

En 2023-2024, le Ministère s'est concentré sur les bonnes pratiques écoresponsables lors de l'acquisition d'équipements en technologies de l'information auprès de différentes entreprises québécoises. Cette mobilisation a permis au Ministère d'augmenter considérablement son niveau de maturité numérique responsable. En outre, 88,1 % des dépenses ministérielles effectuées en matière d'équipements bureautiques, réseautiques et de télécommunication ont respecté les exigences environnementales concernées.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	6. Accroître notre performance en gestion des matières résiduelles	6.1 Pourcentage des bureaux occupés par le Ministère au Québec détenant l'attestation ICI on recycle + de niveau Performance	Diagnostic organisationnel en matière de GMR	Diagnostic organisationnel complété (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 6 :

En 2023-2024, la grille du formulaire de mesures produite par Recyc-Québec a été utilisée et remplie de manière à obtenir le diagnostic organisationnel en matière de GMR pour les locaux occupés par le Ministère à Québec et à Montréal.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employés de l'État	7. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel du Ministère	7.1 Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes au personnel du Ministère	2	2 (Cible atteinte)

Synthèse des activités en lien avec l'action 7 :

Le ministère a diffusé à deux reprises des manchettes sur son site Intranet visant à promouvoir les modes de transport durables auprès de son personnel. Dans le cadre de la 15^e édition du Défi sans auto solo, les membres du personnel ont été encouragés à délaissier l'auto solo et à privilégier les transports actifs et collectifs ainsi que le covoiturage. Des exemples concrets d'actions à mettre en œuvre ont également été publiés afin de favoriser la mobilité durable pour les déplacements au quotidien et notamment domicile-travail.

4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2023-2024	2023-2024
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ³⁴	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ³⁵	0
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³⁶	0

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Données globales

Effectif régulier au 31 mars 2024

Nombre de personnes occupant un poste régulier
389

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2023-2024

Régulier ³⁷	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
34	21	15	10

34. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

35. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

36. Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par la ou le responsable du suivi sont répertoriés à ce point.

37. Le nombre total des personnes embauchées selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Embauche des membres de groupes cibles en 2023-2024

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2023-2024	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%)
Régulier ³⁸	34	9	0	0	0	9	26,5
Occasionnel	21	3	0	0	0	3	14,3
Étudiant	15	3	0	0	0	3	20,0
Stagiaire	10	3	0	0	0	3	30,0

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Régulier (%) ³⁹	43,8	43,5	26,5
Occasionnel (%)	10,0	21,1	14,3
Étudiant (%)	30,0	25,0	20,0
Stagiaire (%)	33,3	12,5	30,0

Rappel de l'objectif d'embauche

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

38. Le nombre d'embauches selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

39. Le taux d'embauche global des membres des groupes cibles selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier — Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	Nombre au 31 mars 2022	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2022 (%)	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2024 (%)
Anglophones	4	1,2	5	1,5	6	1,5
Autochtones	0	0,0	1	0,3	2	0,5
Personnes handicapées	4	1,2	3	0,9	3	0,8

Rappel de la cible de représentativité

Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel — Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible par regroupement de régions	Nombre au 31 mars 2022	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2022 (%)	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2024 (%)
MVE Montréal et Laval	7	38,9	15	41,7	15	39,5
MVE Outaouais et Montérégie	0	0,0	0	0,0	0	0,0
MVE Estrie, Lanaudière et Laurentides	0	0,0	0	0,0	0	0,0
MVE Capitale-Nationale	42	15,5	42	15,3	50	15,3
MVE Autres régions	11	25,6	10	23,3	11	26,8

Rappel des cibles de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes :

- Montréal et Laval : 41 %
- Outaouais et Montérégie : 17 %
- Estrie, Lanaudière et Laurentides : 13 %
- Capitale-Nationale : 12 %
- Autres régions : 5 %

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel — Résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2024

Groupe cible	Personnel d'encadrement (nombre)	Personnel d'encadrement (%)
Minorités visibles et ethniques	7	13,5

Rappel de la cible de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

Femmes

Taux d'embauche des femmes en 2023-2024 par statut d'emploi

	Régulier ⁴⁰	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	34	21	15	10	80
Nombre de femmes embauchées	22	16	9	4	51
Taux d'embauche des femmes (%)	64,7	76,2	60,0	40,0	63,8

40. Le taux d'embauche des femmes selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Pour le tableau suivant, il est à noter que le personnel professionnel inclut les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2024

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Agentes et agents de la paix	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (nombre total d'hommes et de femmes)	52	265	63	12	0	1	393
Nombre total de femmes	26	172	49	12	0	0	259
Taux de représentativité des femmes (%)	50,0	64,9	77,8	100,0	0,0	0,0	65,9

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles⁴¹

Autres mesures ou actions en 2023-2024 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Manchette pour la semaine québécoise des personnes handicapées (1 ^{er} juin 2023)	Employés du MRIF	650
Manchette pour la journée internationale des personnes handicapées (1 ^{er} décembre 2023)	Employés du MRIF	650

41. Les groupes cibles sont les suivants : membres des minorités visibles et ethniques, personnes handicapées, Autochtones et anglophones.

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Nombre total de demandes reçues ⁴²	118
---	-----

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	58	3	0
21 à 30 jours	23	1	0
31 jours et plus (le cas échéant)	11	0	0
Total	92	4	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées ↓
Acceptée (entièrement)	23	2	0	S. O.
Partiellement acceptée	46	1	0	Art. 9.2, 11, 13, 14, 14.2, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 22.2, 23, 24, 29, 30.1, 31, 33, 33.2, 33.4, 33.5, 33.6, 34, 37, 38, 39, 48, 51, 53, 54, Et article 9 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>
Refusée (entièrement)	8	1	0	Art. 1, 9, 13, 14, 15, 22, 23, 30.1, 31, 34, 37, 38, 39, 53, 54
Autre	15	0	0	Art. 1, 48

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	5

42. Ce total inclut : 92 demandes d'accès à l'information traitées en 2023-2024, 4 demandes de renseignements personnels traitées en 2023-2024, 8 demandes d'accès à l'information reçues en 2023-2024 mais traitées en 2024-2025 et 14 demandes d'accès à l'information reçues en 2023-2024 annulées par le demandeur ou considérées comme non recevables. Les tableaux suivants ne tiennent compte que des 92 demandes d'accès à l'information et des 4 demandes de renseignements personnels traitées en 2023-2024.

4.6 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ⁴³ ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent?	Oui
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	1
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures : Deux actualités dans l'intranet	

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française?	Non
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : _____ Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle? 	-
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le Règlement sur la langue de l'Administration et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :	-
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française?	42,75 %

43. À titre informatif, le mandataire porte le titre d'émissaire depuis le 1^{er} juin 2023.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	Non
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures : _____	-
L'article 20.1 de la Charte de la langue française prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.	
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français :	
<ul style="list-style-type: none"> est exigé? est souhaitable? 	<p>80</p> <p>241</p>

4.7 Égalité entre les femmes et les hommes

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

La Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 a été rendue publique le 23 juin 2022. Elle comprend six orientations stratégiques et poursuit les trois objectifs principaux suivants :

- Préserver et maintenir les acquis en matière d'égalité en agissant notamment pour contrer les reculs constatés pendant la pandémie et les impacts à long terme de cette dernière sur les femmes;
- Accroître les avancées en s'assurant que les gains obtenus en ce qui a trait à l'égalité de droit se répercutent en matière d'égalité de fait;
- Mobiliser les femmes et les hommes pour qu'ensemble, ils fassent progresser l'égalité de manière significative, et ce, dans tous les milieux et pour toutes les femmes.

Le Ministère met en œuvre une action dans le cadre de cette stratégie.

Action transversale 10. Favoriser le déploiement d'une approche de diplomatie féministe québécoise

La mise en œuvre de cette action est en cours. En plus des mesures déjà menées par le Ministère en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, plusieurs initiatives supplémentaires ont été soutenues en 2023-2024 pour un total de près de 39 000 \$. Notons, l'appui à la recherche, la participation de la société civile à des événements internationaux d'envergure ainsi qu'à l'organisation d'initiatives ponctuelles. Une réflexion sur la poursuite de cette action est en cours pour la période 2024-2025.

Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie a été rendu public en décembre 2023. Il comprend 44 mesures visant à reconnaître et à respecter la diversité sexuelle et de genre et à renforcer les milieux communautaires et la cohérence des actions gouvernementales. Il poursuit trois objectifs généraux :

- Assurer la stabilité et la continuité de l'intervention communautaire LGBTQ+
- Promouvoir le respect des droits des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre
- Améliorer les pratiques administratives des services publics

Le Ministère est responsable de la mise en œuvre d'une mesure dans le cadre de ce Plan.

Mesure 16 : Propulser les voix francophones LGBTQ+ sur la scène internationale

Cette année, le ministère a signé une convention de subvention avec Égides : l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités. Cette convention de subvention prévoit un soutien financier de 2,4 M\$ sur 3 ans pour appuyer la mission de cette organisation internationale non gouvernementale.

Par ailleurs, grâce à la mobilisation de son réseau de représentations à l'étranger, une grande variété d'actions visant la promotion des droits des personnes LGBTQ+ ont été menées dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. Notons particulièrement une participation marquée aux marches des Fiertés, des entretiens bilatéraux, des prises de parole publiques, ainsi qu'un soutien à des organisations de la société civile pour la tenue d'événements.

